de l'OUST à BROCÉLIANDE COMMUNAUTÉ
La Gacilly • Guer • Malestroit

VERS UN NOUVEAU MUSÉE DE LA RÉSISTANCE EN BRETAGNE

PROJET SCIENTIFIQUE ET CULTUREL

Partie I – Bilan de l'existant

DE L'OUST À BROCÉLIANDE COMMUNAUTÉ / PORTE DU MORBIHAN
Parc d'activités de Tirpen / la Paviotaie 56140 Malestroit

1. CONTEXTE GENERAL ET LOCAL

1.1. L'environnement géographique

Le musée de la Résistance bretonne se situe au centre-est du département du Morbihan, dans les Landes de Lanvaux, une barrière naturelle, vallonnée et boisée qui fut pendant la guerre propice aux actions de Résistance. Situé aux portes du bourg de Saint-Marcel et en lisière du parc boisé de l'ancien château des Hardys-Béhélec, incendié par les troupes Allemandes en juin 1944, son environnement naturel est un paysage de bocages remembré comme beaucoup d'autres en Bretagne à partir des années 1960.

C'est, il faut le souligner, l'un des seuls établissements labellisés musée de France qui soit implanté en Bretagne intérieure et de surcroît en milieu rural.

Pour autant, sa position géographique ne le place pas, bien au contraire, à l'écart des grandes voies de communication. La commune de Saint-Marcel, formant de nos jours avec sa voisine Malestroit une agglomération unique, est longée sur une partie de son territoire par l'axe à deux fois deux voies Vannes – Rennes (RN 166), une des voies d'accès majeures à la Bretagne sud ; une bretelle de sortie, - peu commode en raison de son étroitesse - dessert ainsi directement le monument du maquis et le musée. De la sorte, ce dernier se situe par la route à seulement :

- une demi-heure de Vannes et du golfe du Morbihan ;
- une heure de Rennes et de l'agglomération La Baule – Saint-Nazaire ;
- une heure et demie de Nantes, de Saint-Malo et de Lorient.

La gare SNCF la plus proche, située à moins de vingt kilomètres, est située à Questembert sur l'axe Paris – Quimper.

1.2. Territoires, population et économie locale

Le musée, situé sur le territoire de la commune de Saint-Marcel, relevait jusqu'en 2015 d'un syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU), constitué des deux communes de Malestroit et Saint-Marcel, dont la population réunie représentait 3 543 habitants en 2011. Si la population de Malestroit reste stable (2 492 habitants en 2011, contre 2 472 en 1999), celle de sa voisine connaît une augmentation régulière (1051 habitants en 2011 contre 980 habitants en 2007, 856 en 1999 et 732 en 1982). Sa population est jeune, puisqu'elle était à 61 % âgée de moins de 45 ans en 2007.

Ces deux communes ont adhéré à la Communauté de communes du Val d'Oust et de Lanvaux (CCVOL) qui, constituée le 2 juillet 1992, est historiquement la première du genre créée en France. Cette dernière regroupait, sur un territoire de 300 km², 16 communes pour une population totale de près de 20 000 habitants, en constante augmentation. Son siège se situait à Malestroit, par ailleurs chef-lieu de canton.

Depuis le 1er Janvier 2017, cette communauté de commune a été fusionnée dans le cadre de la loi NOTRE avec deux intercommunalités voisines : le pays de Guer et le pays de La Gacilly. Ce nouvel EPCI qui a pour nom 'Oust à Brocéliande Communauté » regoupe 26 communes et 39 000 habitants.

1.3 Le contexte touristique et culturel

Le pays de Malestroit, situé à seulement une quarantaine de kilomètres des côtes et des plages, dispose de voies de circulation douce qui, aux plans touristique et environnemental, constituent des atouts intéressants : le canal de Nantes à Brest, inauguré en 1858, et son chemin de halage, auquel il convient d'ajouter depuis 2002 la *voie verte*, itinéraire de randonnée d'une longueur de 53 kilomètres nord-sud, de Questembert à Mauron, sur le tracé d'une ancienne voie de chemin de fer.

En raison de la richesse de son patrimoine, Malestroit, baignée par la rivière Oust, bénéficie, au même titre que 23 autres communes bretonnes, du label de « Petite cité de caractère ». Parmi les éléments les plus remarquables sont à signaler l'église paroissiale Saint-Gilles (essentiellement XIIIe, XVIe et XVIIIe siècles) et un bel ensemble de maisons à pan de bois, dont celle dite des « Singes » ou de « la Truie qui file », d'après les sculptures qui ornent ses façades.

A ses résidents, le pays de Malestroit offre un large panel d'associations et d'équipements culturels : cinéma, école de musique, bagad, cercle celtique, harmonie fanfare (*L'Harmonie Saint Marc*), médiathèque, ludothèque, université du temps libre, société d'histoire locale (*Maltrec* : *Mouvement associatif local pour les travaux de recherche, d'études et de communication*)… S'y ajoute, à Caro, l'un des quatre centres de la Médiathèque départementale du Morbihan.

A l'initiative de la communauté de communes, sept sites culturels et touristiques, situés sur son territoire, ont été mis en réseau en 2010, au moyen notamment d'un passeport permettant au public de bénéficier de tarifs d'entrée préférentiels. Six sont de statut privé et un seul de statut public. Trois se trouvent sur la commune de Lizio : l'*Univers du poète ferrailleur* (sculptures animées, automates, machines musicales…), l'*Ecomusée de Lizio* (consacré aux vieux métiers) et l'*Insectarium* (lieu d'éveil et de sensibilisation à la nature). Les autres sont *Roc Aventure* au Roc-Saint-André (parcours acrobatiques en forêt), la *Maison du costume breton* à Sérent, la *Maison de l'eau et de la pêche* à Malestroit (structure associative) et, **seul établissement de statut public, le *Musée de la Résistance bretonne.* De par son image, sa fréquentation et son rayonnement, ce dernier est, de l'avis unanime des autres partenaires et des acteurs institutionnels du secteur, reconnu comme la véritable tête du réseau.**

2 DONNEES HISTORIQUES

2.1 Un maquis d'une importance exceptionnelle à l'échelle nationale

Les historiens de la Seconde Guerre mondiale connaissent Saint-Marcel comme l'un des cinq plus grands maquis mobilisateurs de France, avec le Vercors en Isère, les Glières en Haute-Savoie, le Mont-Mouchet à la lisière du Cantal, de la Haute-Loire et de la Lozère et Saffré en Loire-Atlantique. Par rapport aux autres, Saint-Marcel revêt une importance exceptionnelle dans la mesure où il est le seul à s'inscrire à part entière dans le cadre de l'opération Overlord, la libération de l'Europe.

Dans l'esprit du commandement allié et en particulier de son chef, le général Eisenhower, il est essentiel, pour la réussite de l'opération, que les Allemands ne puissent au lendemain du 6 juin 1944 envoyer des renforts depuis les deux régions côtières voisines de la Normandie, le Nord – Pas-de-Calais et la Bretagne, où sont stationnées des forces numériquement importantes (pour la Bretagne, 150 000 hommes).

S'agissant de la première de ces deux régions, a été lancée déjà depuis plusieurs mois par les services secrets alliés une subtile campagne de désinformation qui a pleinement atteint son objectif, puisque les Allemands sont persuadés de l'imminence d'un débarquement sur les côtes du Pas-de-Calais. Le *D-Day* passé, ils y croient encore, craignant d'être ainsi pris en tenaille en Normandie. Pour les alliés, il s'agit de l'opération *Fortitude*.

Dans le cas de la Bretagne, un plan est mis en œuvre reposant sur l'envoi d'une force d'élite, les 508 hommes du 2ème régiment de chasseurs parachutistes de la France libre, formant le 4ème bataillon du *Special Air Service* britannique (on les appelle les SAS). Ceux-ci devront s'appuyer sur les effectifs d'une Résistance intérieure dont l'importance réelle n'est pas encore connue de Londres.

Dans la nuit du 5 au 6 juin 1944 sont ainsi parachutés en avant-garde de l'opération *Overlord*, quatre *sticks* précurseurs (ou équipes) de neuf hommes, soit deux *sticks* en Côtes-d'Armor et deux autres en Morbihan. Ils ont pour mission d'établir dans chacun de ces départements une base sûre où viendra s'armer et s'équiper la Résistance, à partir des parachutages effectués par les Alliés. L'un de ces hommes, le caporal Bouétard, tué à Plumelec, non loin de Saint-Marcel, est même au sein des forces alliées la première victime des combats de la Libération, le 5 juin 1944 à 23h30, heure solaire. Deux nuits plus tard – il s'agit de la 2ème phase du plan – sont parachutées sur toute la moitié Est de la Bretagne dix-huit équipes de trois à cinq hommes (nom de code : *Cooney Parties*), ayant pour mission de saboter les voies ferrées, ainsi que les lignes téléphoniques et télégraphiques, afin de couper les moyens de communication de l'ennemi. Les 3ème et 4ème phases doivent respectivement consister à parachuter sur les bases, d'une part du matériel et des hommes, d'autre part des jeeps dont les équipages auront pour mission de servir d'éclaireurs aux Américains.

Si la base *Samwest,* créée à Duault en Côtes-d'Armor, est prématurément découverte et dispersée par les Allemands dès le 12 juin, celle répondant au nom de code de *Dingson*, à Saint-Marcel en Morbihan, donne lieu à un développement extraordinaire, puisqu'on estime à 4 000 le nombre de résistants venus s'y faire armer. Du 4 au 17 juin, y sont largués de nuit 725 containers, ce qui représente 300 tonnes de matériel et le plus important parachutage de la guerre en France occupée. Il convient d'ajouter à cela que le largage de quatre jeeps dans la nuit du 17 juin représente, en cours

d'opérations, une première mondiale. Précisons, à titre d'information, que chaque véhicule dispose de six parachutes.

Au matin du 18 juin 1944, lors de l'attaque du camp par les Allemands, celui-ci, s'étendant sur plus de 800 hectares, est défendu par 2 500 hommes, dont 250 parachutistes SAS. Cette situation n'a donc rien de comparable avec celle des maquis cités plus hauts où des résistants de l'intérieur sont livrés à eux-mêmes et parfois attendent en vain des Alliés, aux Glières en mars 1944 et surtout au Vercors en juillet, l'envoi de renforts.

A côté de Saint-Marcel, ces maquis mobilisateurs de volontaires paraissent militairement sous-équipés en matière de puissance de feu. On considère en effet que ces maquis classiques disposent en moyenne d'un fusil mitrailleur *Bren* pour cent hommes, alors qu'à Saint-Marcel on relève la proportion d'un *Bren* pour trois individus. A cela, il convient d'ajouter la présence de quatre jeeps armées, pour l'une, d'une mitrailleuse *Vickers* et, pour les autres, d'un fusil mitrailleur *Bren*, dont la cadence de tir respective est environ de 900 et 500 coups/ minute. Et encore, en raison d'un accident de parachutage, il n'a pas été possible d'équiper comme prévu chaque véhicule d'un jumelage de deux *Vickers* et d'un *Bren* !

A Saint-Marcel, les Allemands réalisent vraiment qu'ils se trouvent confrontés à une situation inhabituelle, coordonnée par l'état-major allié, lorsque dans l'après-midi ils sont attaqués à la bombe à fragmentations et mitraillés pendant plus d'une heure par trois *squadrons* de chasseurs bombardiers de l'*American Air Force*. Dans les faits, cet appui aérien fait suite à un appel radio lancé à Londres par le commandant Bourgoin, le chef du 2ème RCP (intégré au 4ème SAS).

A la suite d'une journée entière de combats, alors que l'ennemi déploie à présent plus de mille hommes en prévision de l'assaut final, résistants et parachutistes décrochent et s'évanouissent dans la nuit, emportant à bord d'une vingtaine de camions une partie des armes et des munitions, tandis que le feu est mis au reste du dépôt. Lorsque les Allemands investissent le PC de La Nouette, une équipe de l'*Abwehr* (service de renseignement et de contre-espionnage) note dans son rapport :

« Un matériel d'une richesse et d'une importance extraordinaires a été découvert au PC du maquis dont le tri demandera plusieurs jours. Après trois jours de travail, on ne peut encore avoir une idée du butin récupéré. Trente camions ont déjà été enlevés du camp et sont en cours d'inventaire. »

2.1.2 Bilan et prolongements

Au cours de la bataille de Saint-Marcel, vingt-huit Français, dont six parachutistes SAS, ont perdu la vie, environ soixante ont été blessés et une quinzaine faits prisonniers. Du côté allemand, les pertes sont beaucoup plus élevées, même si le chiffre de 560, inscrit sur le monument de La Nouette, ne peut raisonnablement être retenu : on sait aujourd'hui qu'il fut avancé, au lendemain du 18 juin 1944, pour regonfler le moral des troupes. Lorsque les Allemands découvrent, au matin du 19 juin, que les forces qui les ont tenu en échec ont disparu, ils se vengent en exécutant les blessés et les civils qu'ils découvrent aux environs et en incendiant, quelques jours plus tard, les châteaux (Les Hardys-Béhélec et Sainte-Geneviève), les fermes et le bourg de Saint-Marcel ; seuls sont épargnés l'église, le presbytère et les écoles. **A la Libération, la commune de Saint-Marcel se verra décerner la croix de guerre avec palme et une citation.**

La leçon de Saint-Marcel fut double. Les Alliés retinrent de l'expérience que la lutte armée clandestine ne pouvait être organisée à partir d'un base permanente et que, pour gêner l'ennemi sur

ses arrières, la guérilla et le sabotage étaient préférables aux rassemblements et aux actions de masse. Dans le Morbihan occupé, le combat de Saint-Marcel eut un retentissement considérable, car pour la première fois l'armée allemande avait été tenue localement en échec ; les hommes du maquis savaient désormais que la puissante *Wehrmacht* n'était pas invincible.

Tandis que l'occupant et ses auxiliaires se lancent, à l'encontre de ceux qu'ils considèrent comme des « terroristes », dans une impitoyable chasse à l'homme, parachutistes et résistants se cachent et reprennent l'action clandestine. En attendant l'arrivée des Américains, les SAS assurent la liaison des bataillons de résistants avec l'état-major allié, arment et instruisent les hommes et les encadrent au combat. Par suite de l'efficacité de cette action combinée, les Américains, qui entrent dans Rennes le 4 août, ne mettront que trois jours pour arriver aux portes de Brest, tandis que les Allemands refluent vers les poches. Jamais dans l'histoire une division blindée n'est allée aussi vite !

2.2 L'historique du musée

Le musée de la Résistance bretonne est le fruit d'une volonté politique du conseil municipal de Saint-Marcel et tout particulièrement de **Gilles Possémé** (1932-2005), maire de 1977 à 2001 et président de la Chambre d'agriculture du Morbihan de 1974 à 1989. Celui-ci a exercé en outre, jusqu'à sa mort, les fonctions de président de l'association des amis du musée et de président du SIVU du musée[1].

2.2.1 Vers la création d'un musée

C'est pour conserver la mémoire des événements liés à l'histoire du maquis de Saint-Marcel qu'est créé en 1979, dans une salle mise à disposition par la mairie, un premier musée provisoire. Les objets exposés proviennent de dons de particuliers, essentiellement de la région, et de l'acquisition d'une collection achetée la même année à M. Jean-Pierre Roupin, ancien démineur à la fin de la guerre. Cet espace, de taille modeste, est inauguré en juin 1979 par le préfet de région et par Raymond Marcellin, ancien ministre du général de Gaulle et alors président du Conseil général et du Conseil régional.

L'année précédente, une association de gestion du musée a été créée au sein de laquelle se trouve bientôt représenté l'ensemble des associations d'anciens combattants et de déportés des cinq départements de la Bretagne historique, à savoir le Morbihan, le Finistère, l'Ille-et-Vilaine, les Côtes-du-Nord (aujourd'hui Côtes-d'Armor), plus la Loire-Atlantique, détachée de la Bretagne en 1941 et composante aujourd'hui de la région Pays-de-Loire. Cette association loi de 1901, par ailleurs propriétaire des collections, procède au recrutement d'un conservateur, M. Edouard Le Chantoux. **Elle deviendra plus tard, après modification de ses statuts, l'association des amis du musée.**

A ce stade, cet espace à la superficie réduite et dont le propos ne s'appuie à proprement parler sur aucune base scientifique fait rapidement montre de ses limites, d'autant que les dons de pièces de collection continuent à affluer. **Aussi, en vue de la création et de la gestion d'un futur musée, les élus de Saint-Marcel décident d'unir leurs efforts à ceux de Malestroit, le chef-lieu du canton, pour fonder le SIVU du musée de la Résistance bretonne, dont les statuts sont déposés en préfecture en 1982.** En revanche, la commune de Sérent ne donne pas suite à la proposition de Gilles Possémé. Elle

[1] FORT (Robert) et DAVALO (Michel), *Gilles Possémé. Une vie donnée pour la dignité humaine*, Ploërmel, éditions Les oiseaux de papier, 2008, p. 109-119.

abritait pourtant sur son territoire la plus grande partie du maquis, ainsi que le monument commémoratif de La Nouette dont la première pierre avait été posée par le général de Gaulle lui-même le 27 juin 1947.

Dans le même temps se met en place un comité scientifique, composé d'historiens, universitaires (M. Christian Bougeard et Mme Jacqueline Sainclivier) et correspondants du comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale, **qui participent au côté du conservateur à l'élaboration du programme du futur musée.**

2.2.2 Le musée de la Résistance bretonne

Le nouvel établissement est construit sur le site même de la bataille de Saint-Marcel, en lisière du parc de l'ancien château des Hardys-Béhélec , propriété du maire de l'époque incendiée par les Allemands. **Il est inauguré le 24 juin 1984**, par Jean Laurain, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, en présence d'Alain Poher, président du Sénat, et de cinq ministres ou anciens ministres.

Le circuit de visite comprend à l'époque trois grandes salles, **consacrées respectivement à l'Occupation, la Résistance et la Libération**, abordées sous un angle régional, mais avec évidemment un éclairage plus large. Chacune donne lieu à la déclinaison de différents thèmes en rapport avec les événements ou la vie quotidienne. La prise en compte de cette dernière, formalisée notamment à travers la reconstitution d'une rue en prolongement de la première salle, constitue alors le principal apport du musée, à côté du parti-pris didactique qui régit la présentation. Tout cela est, à ce moment-là, facteur de nouveauté et distingue résolument le musée des établissements créés par des associations d'anciens combattants. Nous y reviendrons.

Malgré son succès indéniable (50 000 visiteurs au cours de la première année), le musée connaît bientôt des difficultés de trésorerie et de fonctionnement qui aboutissent en 1990 au départ du conservateur. Le poste n'ayant pas été renouvelé, M. Gilles Possémé, assure alors à titre bénévole les fonctions de directeur de l'établissement. A partir de 1992, le conservateur départemental des musées est, à temps partiel et par intermittence, mis à disposition par le Conseil général du Morbihan dans le cadre de sa politique d'aide aux communes.

En 1994 sont aménagés de nouveaux équipements faisant cruellement défaut au projet initial, une salle de réserves des collections et un hangar pour la conservation des véhicules anciens. **Parallèlement, la visite s'enrichit de deux nouvelles salles consacrées à l'histoire des parachutistes SAS de la France libre**, une thématique qui, malgré son importance essentielle, n'était pas réellement abordée jusque-là**. Pour une large part à l'origine de cette extension, l'Amicale des anciens parachutistes et des anciens commandos de la France libre**, fondue au moment de sa dissolution en 2000 dans la Fondation de la France libre, **reconnaissait en effet à juste titre Saint-Marcel comme le haut lieu de l'épopée des SAS, au plan national.** Le 18 juin 1994, à l'occasion du cinquantième anniversaire des combats, ces deux salles sont inaugurées par le ministre de la Défense François Léotard.

Resté pratiquement inchangé depuis cette date, le musée n'a connu à la suite de cela aucun véritable événement d'importance, si ce n'est une désastreuse affaire de vol de collections, sur laquelle nous reviendrons plus loin.

3. STATUT ET GESTION

3.1 Un musée de France initialement géré par un syndicat de deux communes

Le syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU) Malestroit – Saint-Marcel du musée de la Résistance bretonne était à sa création à la fois propriétaire des bâtiments et des collections. Le musée bénéficie de l'appellation « musée de France », attribuée par arrêté ministériel du 17 septembre 2003. Antérieurement, l'établissement figurait déjà sur l'ancienne liste nationale des musées contrôlés. En application de ce statut, le musée est donc soumis aux dispositions du code du patrimoine et ses collections sont inaliénables, incessibles et imprescriptibles.

Rappel du contexte

Depuis son inauguration en 1984, le musée de la Résistance bretonne connaît une situation financière délicate. L'équipement était dès l'origine surdimensionné par rapport à la faible surface financière représentée par un groupement de communes (SIVU regroupant Saint-Marcel et Malestroit) totalisant 3000 habitants hier, 3 500 aujourd'hui environ. Cette équation est devenue insoluble avec la baisse progressive de la fréquentation, passée de 55 000 visiteurs dans les premières années de son exploitation à 20 000 en 2 010 et 15 000 aujourd'hui. La baisse corrélative de l'autofinancement a généré de grandes difficultés pour entretenir l'infrastructure qui s'est très vite dégradée. L'argent manquait également pour mener une communication offensive visant à reconquérir les publics perdus et à créer l'évènement en organisant des expositions temporaires.

En janvier 2015, le portage juridique a été élargi après la prise de compétence sur le musée de la Communauté de Communes du Val d'Oust et de Lanvaux.

Depuis le 1er janvier 2017, l'intercommunalité de « l'Oust à Brocéliande Communauté » issue de la fusion de trois communautés de communes, est propriétaire du musée.

4. LES BÂTIMENTS

4.1 Site et bâtiments

Le musée de la Résistance bretonne est situé à un kilomètre à l'ouest du bourg de Saint-Marcel, en bordure de voierie communale. Il a été édifié en 1983-1984 dans un environnement de prairies et de bois, en lisière de l'ancien parc du château des Hardys-Béhélec, incendié par les Allemands le 25 juin 1944, en représailles de la bataille de Saint-Marcel.

L'architecte, M. Christian Delayre, de Ploemeur (Morbihan), a conçu une articulation de volumes de taille différenciée, répartis autour d'un patio central à l'air libre. L'échelle de l'édifice et les toits d'ardoises qui couvrent ses différentes ailes reflètent un souci d'intégration au bâti local traditionnel.

Du côté de l'arrivée, le musée dispose de parkings d'une capacité suffisante, par rapport aux besoins actuels. Partiellement ombragés, ceux-ci peuvent accueillir une centaine de véhicules légers, d'après une évaluation émanant du groupement de gendarmerie du Morbihan. Ces parkings sont accessibles aux cars. Deux emplacements sont spécifiquement réservés aux véhicules des personnes handicapées. Exceptionnellement, lors des grandes commémorations et des animations organisées à cette occasion (anniversaires de la bataille de Saint-Marcel), une prairie, susceptible d'être louée par un particulier, offre des possibilités de stationnement supplémentaires.

Planté d'arbres centenaires dans sa partie occidentale, le parc du musée, d'une superficie de six hectares, constitue un environnement naturel de qualité. Le public y a à sa disposition des tables de pique-nique avec bancs, ainsi qu'une aire de jeux pour enfants. Les abords immédiats du musée sont engazonnés et fleuris. **L'entretien de ces six hectares est assuré, à raison d'un jour par semaine, par un agent des services techniques de la commune de Saint-Marcel. Cette prestation est cependant un peu juste, dans l'état actuel, pour assurer un entretien optimal du site**, compte tenu de la superficie et de la multiplicité des tâches à réaliser (tontes, débroussaillage, élagage, entretien des parterres, taille des rosiers, ramassage régulier des papiers et autres déchets, poubelles à vider, entretien du patio…) : il conviendrait ainsi, en particulier, de débroussailler les arrières du hangar et de l'atelier et d'une façon générale, de couper à la base, puis après séchage d'arracher le lierre qui menace d'étouffer progressivement un certain nombre d'arbres.

Dans le parc du musée, un hangar, avec un garage et un atelier attenants, abrite une collection de véhicules anciens, militaires et civils. Le visiteur a également la possibilité de découvrir extérieurement la reconstitution d'une batterie du Mur de l'Atlantique, avec un blockhaus, un télémètre sous coupole blindée dont il n'existe qu'un seul autre exemplaire en France, des obstacles de plage, trois guérites ou abris individuels en béton armé et une collection de pièces d'artillerie d'époque.

Un rapport, rédigé en 2008 par le référent sûreté du groupement de gendarmerie du Morbihan et intitulé « diagnostic de sécurité », a souligné que l'absence totale d'une clôture d'enceinte exposait le site à des intrusions aisées, tant de piétons que de véhicules, en particulier la nuit.

Au-delà de ces limites de propriété non matérialisées, le musée compte parmi ses voisins immédiats :

- *Le 39-45*, une crêperie en gestion privée, dont les murs appartiennent à la commune de Saint-Marcel ;

- un établissement d'aide par le travail (ESAT), avec une ferme et des serres ;

- une propriété privée, susceptible d'être louée pour des mariages et des séminaires, *Le Domaine de Lafayette* : il s'agit du parc et des anciennes écuries du château des Hardys-Béhélec, épargnées par l'incendie du 25 juin 1944 (cette propriété doit son nom actuel au fait qu'elle appartint à un moment de son histoire à la famille du célèbre général).

Le musée entretient des relations de bon voisinage avec ces trois partenaires de proximité.

4.2 Les surfaces

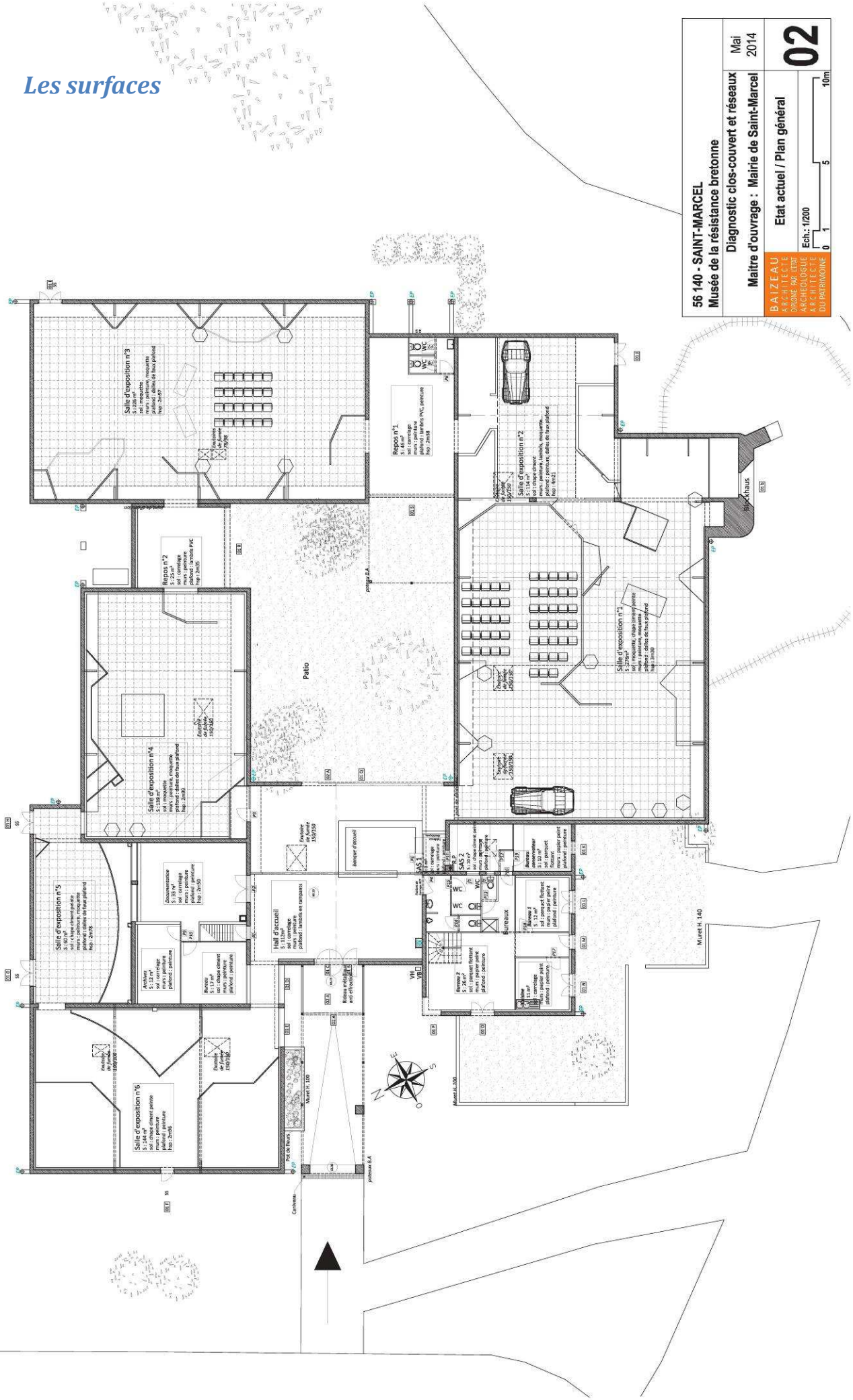

Aujourd'hui, le bâtiment principal du musée dispose d'une surface utile d'environ 1432,20 m², répartie de la manière suivante :

- **salles d'exposition permanente**	**960 m²**
1ère salle, salle de projection et reconstitution d'une rue	390 m²
2ème salle	235 m²
3ème salle	135 m²
les deux salles S.A.S.	200 m²
- **espaces dédiés à l'accueil du public**	**204 m²**
hall d'entrée / billetterie /boutique et sanitaires	132,90 m²
1er espace de repos et sanitaires adjacents	46,75 m²
2ème espace de repos	24,35 m²
- **espaces réservés à l'administration du musée**	**268,25 m²**
réserves	89 m²
espaces réservés à la documentation (anciens bureaux)	59,25 m²
bureaux (ancien logement) rez-de-chaussée	75,20 m²
étage	44,80 m²

A la lecture de ce tableau, on s'aperçoit qu'est loin d'être mise en œuvre la règle somme toute théorique des trois tiers, selon laquelle doivent tendre à un équilibre harmonieux les surfaces dévolues respectivement à l'exposition permanente, à l'accueil du public (espaces d'expositions temporaires compris) et à l'administration du musée.

On signalera que l'ensemble des espaces se situent de plain-pied, à rez-de-chaussée, à l'exception des réserves et des bureaux de l'étage. Dans chacun de ces deux derniers cas, la liaison verticale s'opère par un escalier, celui des réserves étant malcommode, car à la fois raide et étroit, de type « échelle de meunier ».

4.3 Le bilan de l'utilisation des lieux

4.3.1 Un bâtiment présentant des signes de vieillissement

Achevé en 1984, soit depuis plus d'un quart de siècle, le bâtiment principal du musée présente en bonne logique, tant extérieurement qu'intérieurement, des signes de vieillissement qui s'accentuent au fil des ans.

A l'extérieur, cette vétusté se manifeste en particulier de la manière suivante :

- les enduits de façade sont fissurés et sales, le dernier ravalement remontant à 1999 ;
- les lattis de débord des toits commencent à se détacher ;
- les chéneaux participant de la structure métallique des espaces de repos et des préaux du patio sont fortement dégradés par la corrosion :
- certains tuyaux de descente d'eau sont également corrodés et dessertis ;
- les gainages de chaufferie/refroidissement d'air sont en partie à l'air libre ;
- les peintures de camouflage qui, sur le blockhaus reconstitué, accolé au musée, simulent l'aspect d'une maison particulière, seront bientôt à reprendre, car elles s'effacent avec le temps ;
- les réverbères, pratiquement jamais mis en service, sont d'aspect « daté » et en mauvais état.

A l'intérieur, indépendamment de la scénographie elle-même, on relève de la même façon plusieurs signes de vétusté :

- en raison de lacunes et de fissures nombreuses, les peintures sont à reprendre dans les salles d'exposition, les anciens bureaux et les WC ;
- s'y ajoutent des traces d'infiltration d'eau aux murs des deux espaces de repos, ainsi qu'en salle 6 et dans un des anciens bureaux ;
- les moquettes murales, qui d'une façon générale paraissent elles aussi de conception «datée », sont même déchirées en partie basse, dans la salle 4 ;
- **plus grave, les faux plafonds des salles d'exposition sont structurellement fragiles**, car ils supportent les câblages et gainages de chaufferie/refroidissement d'air qui, n'ayant pas été prévus lors de la conception initiale, sont venus s'ajouter dans un second temps : en 2010, le plafond de la salle de projection s'est ainsi effondré à l'occasion de l'intervention d'une entreprise ; fort heureusement, il n'y a pas eu de blessés.

4.3.2 Un bâtiment coûteux sur le plan énergétique

Le bâtiment principal du musée est équipé d'une isolation thermique au niveau des combles, mais souffre néanmoins de **plusieurs points de déperdition de chaleur**. Ces derniers sont constitués principalement par les portes de secours à l'étanchéité imparfaite qui, dans quatre salles du parcours de visite, ouvrent sur l'extérieur et par les grandes baies vitrées qui éclairent les deux espaces de repos et le hall d'entrée. Dans ce dernier, le grand volume sous le toit en bâtière et le sol carrelé ne font qu'ajouter à la difficulté de chauffer. De la même façon, les espaces de repos présentent un sol carrelé.

Des difficultés spécifiques, liées à l'installation elle-même de chauffage et refroidissement d'air, viennent compliquer cet état de fait. A la suite d'un système originel de chauffage par le sol avec convecteurs en appoint, n'ayant pas lui-même donné satisfaction, a été mis en place en 2001, conformément aux préconisations d'une étude énergétique, un système électrique de traitement d'air assurant chauffage, rafraîchissement et ventilation en fonction des besoins. Les composantes de cette installation ont été conçues par un fabricant italien qui a disparu du marché. Il en résulte de réelles difficultés à trouver les pièces de rechange en cas de panne, le délai d'attente pouvant parfois atteindre plusieurs mois, ce qui est alors source de fâcheux dysfonctionnements.

Le chauffage des locaux réservés au personnel du musée, réserves comprises, est assuré au moyen de convecteurs électriques. Il en va de même, à l'intérieur du circuit de visite, dans les deux espaces de repos

Le système actuel est en outre générateur de fortes consommations électriques, puisqu'en 2010 les dépenses de régulation climatique se sont élevées à la somme de 17 285 €, soit près de 20 % de l'ensemble des charges à caractère général, salaires non compris.

4.3.3 Des locaux annexes non chauffés

En 1994 a été édifié un **hangar** destiné à abriter la collection de véhicules anciens qui était jusque-là restée exposée à l'air libre pendant des années. D'une superficie de 216 m², il s'agit d'une construction en bardage d'acier sur armature de bois, avec un sol constitué d'une chape en ciment. Cette construction flanque un **atelier** plus ancien, également en bardage d'acier, mais avec une toiture en fibrociment et un sol en terre battue ; ce dernier se prolonge par un appentis en bois et en tôle. L'ensemble représente une surface de 125 m².

Ces bâtiments ne disposent d'aucune isolation ni d'aucun chauffage et sont donc sujets à des variations thermiques et hygrométriques importantes.

5. LES COLLECTIONS – UN ETAT DES LIEUX TRES PREOCCUPANT

5.1L'identification des collections

5.1.1 Rappels sur les conditions de constitution des collections

Les collections du musée de la Résistance Bretonne ont été réunies à partir de la fin des années 1970 dans le but d'ouvrir à Saint-Marcel une salle municipale dédiée à l'histoire du territoire sous l'occupation allemande et rappelant les circonstances de sa libération. Cet « espace muséal » évoquait en particulier les combats du 18 juin 1944 entre l'armée allemande et les jeunes maquisards bretons encadrés par les parachutistes SAS de la France Libre. Cette volonté initiale du maire de l'époque s'est accompagnée d'un appel aux dons entendu par de nombreux habitants du territoire. Ce noyau de collection d'environ 1000 objets a été complété en novembre 1979 par l'acquisition pour 300 000 francs de la collection « Roupin » comportant près de 2000 objets (essentiellement des *militaria*)[2].

Ce fonds initial, qui n'a pas été inventorié, s'est par la suite enrichi de nombreux dons consentis par des particuliers après la création du « Musée de la résistance » Bretonne inauguré en 1984 sur le lieu même des combats de Saint-Marcel. Un SIVU[3] a été créé pour la gestion de cet équipement entre les municipalités de Saint-Marcel et Malestroit.

En 1994, deux salles dédiées aux parachutistes SAS de la France Libre ont été inaugurées. Le musée a reçu à cette occasion de nombreux dons émanant des vétérans de cette unité d'élite ou de leurs familles. L'ensemble ainsi constitué représente à l'époque, au plan national, le plus important fonds consacré à cette unité méconnue du grand public. Ces dons font l'objet de fiches mais ne sont ni marqués, ni inventoriés.

En 1996, le SIVU a fait l'acquisition de la collection « Jolly » comportant plus de 3 000 objets. Un listing très sommaire a été établi à cette occasion, mais il n'a pas été procédé à l'inventaire proprement dit de cette collection[4].

---

[2] Cette collection est axée principalement sur l'équipement militaire tant des forces allemandes qu'alliées : tenues, armes, explosifs, munitions. (Jean-Pierre Roupin a été démineur au lendemain de la guerre). En dehors de l'armement, elle ne comporte que relativement peu d'objets ayant trait à la Résistance ou à la vie sous l'Occupation. On signalera la présence, au sein de cet ensemble, de plus de 700 insignes, ainsi que d'environ 200 documents d'archives, dont beaucoup d'affiches, se rattachant non à la Bretagne, mais à la région Nord – Pas-de-Calais, d'où était originaire l'intéressé. Il est à noter également que tous les objets qui composent cette collection ne sont pas authentiques, M. Roupin ayant par exemple parfois recouru à des copies pour compléter la tenue d'un mannequin ; il en va de même s'agissant de la collection d'insignes. Une partie de cette acquisition concerne par ailleurs la première guerre mondiale.

[3] Syndicat intercommunal à vocation unique

[4] Cette acquisition comprenait entre autres 47 affiches de propagande et avis édités sous le Régime de Vichy et à la Libération et 21 carnets, cartes et ensembles de tickets d'alimentation, ainsi que des jouets de fabrication artisanale et des boîtes destinées aux colis pour les prisonniers de guerre. A l'occasion de cette acquisition, l'intéressé a fait don d'un important fonds d'archives regroupant 417 pièces, parmi lesquelles un ensemble très complet touchant le bataillon FTP Guy Moquet qui opérait dans la partie sud-ouest des Côtes-du-Nord (aujourd'hui Côtes-d'Armor), et certains documents préfectoraux concernant ce même département durant la guerre. Certains de ces documents, relativement rares, ont une valeur historique ou testimoniale qui justifierait qu'ils soient considérés comme des objets de collection plus que comme de simples pièces documentaires.

Au bilan, les collections sont d'une étonnante diversité. Se rattachant au départ à une thématique qui pouvait a priori paraître cohérente et ciblée - la Bretagne pendant la Seconde Guerre mondiale - les collections du musée de la Résistance bretonne sont finalement assez hétéroclites. Force est de constater que la politique d'acquisition du musée n'a jamais été raisonnée ni sélective. Les acquisitions du SIVU n'ont été validées par aucune instance scientifique et le personnel du musée a pris l'habitude d'accepter systématiquement les dons des particuliers. Aussi trouvons-nous dans les collections des objets qui n'ont pas forcément de lien direct avec le propos du musée. Au bilan, des pièces d'exception voisinent avec des objets sans grand intérêt, des copies et des éléments anachroniques, des véhicules militaires, des pièces de fouille, un hôpital de campagne, un bateau classé « monument historique », un arsenal d'armes blanches et à feu... ».
De plus, de nombreux objets et souvenirs personnels d'acteurs de la lutte clandestine, conservés au musée de Saint-Marcel, ne sont bien souvent accompagnés d'aucun document permettant de les mettre en contexte, si bien que nous avons perdu de façon irrémédiable la signification de ces objets, la raison pour laquelle ils sont « entrés au musée » à savoir la personne à qui ils ont appartenu et les évènements auxquels ils sont associés.
Enfin, il faut signaler qu'un certain « amateurisme » a caractérisé les premières années d'exploitation du musée. Bien qu'étant musée « contrôlé » avant de bénéficier de l'appellation « Musée de France » après la « loi musées » de 2002, cet établissement n'a pas bénéficié d'un suivi scientifique rigoureux des collections. Le personnel en charge de l'établissement avait davantage un profil de « collectionneur » et les pratiques en vigueur jusqu'au détachement à temps partiel du conservateur départemental était assez douteuses, voire frauduleuses. Un certain nombre d'objets donnés par des particuliers ont ainsi été vendus lors de bourses aux armes ou « échangés » avec une certaine naïveté comme en témoignent les justificatifs d' « échange d'objets » signés par la direction du moment, retrouvés parmi les pièces comptables du musée. Un char américain Sherman, cédé à titre gracieux par le ministère de la défense, a également été vendu sur décision des élus pour permettre d'équilibrer les comptes du SIVU.

5.1.2 Quasi absence d''inventaire

Aucun inventaire des collections n'existe à ce jour qui soit conforme titre premier du décret du 2 mai 2002 pris en application de la loi n° 2002-5 du 4 janvier 2002 relative aux musées de France qui définit l'inventaire des biens d'un musée de France et stipule dans son article 2 :

- L'inventaire des biens affectés aux collections d'un musée de France est un document unique, infalsifiable, titré, daté et paraphé par le professionnel responsable des collections, répertoriant tous les biens par ordre d'entrée dans les collections. L'inventaire est conservé dans les locaux du musée. Une copie de l'inventaire est déposée dans le service d'archives compétent ; elle est mise à jour une fois par an.

Aucune de ces prescriptions n'est respectée. Ancien musée contrôlé ayant automatiquement bénéficié de l'appellation Musée de France après la « Loi musées » de janvier 2002, ce musée n'a jamais, en trente ans d'existence, procédé à l'inventaire réglementaire de ses collections même si des embryons d'inventaire ont été transmis à la DRAC et que quelques rares acquisitions ou restaurations ont été présentées devant la commission scientifique régionale.

Conscient de cette situation, le personnel du musée a fait quelques tentatives pour pallier cette lacune en rédigeant une liste – qui n'a malheureusement pas toutes les caractéristiques d'un inventaire réglementaire – des collections du musée.

Entre 1994 et 1998, sur l'initiative du conservateur départemental détaché à mi-temps, le recrutement d'une chargée de mission aux fins de rédaction d'un premier inventaire et de marquage des objets a permis de dresser un premier état des lieux. En juillet 1998, date à laquelle s'est achevée cette vacation, l'intéressée était parvenue, selon son propre décompte, à traiter, archives comprises, 7 734 objets sur un total estimé à 11 025, soit 66,52 % de l'ensemble. Mené avec soin, ce premier « inventaire » rétrospectif souffrait néanmoins de plusieurs défauts : erreurs et imprécisions dans la description des objets, numérotation non conforme, utilisation de feuilles volantes en lieu et place d'un registre réglementaire, absence de photographie, marquage ne respectant pas toujours l'intégrité de l'objet...

Cet embryon d' inventaire qui constituait une base de travail intéressante bien qu'imparfaite n'a malheureusement pas été poursuivi après 1998. Seules les feuilles de dons rangées chronologiquement sous pochette plastique dans un classeur et un étiquetage partiel, établi rétrospectivement à compter de 2008, permettent de reconnaître les objets entrés depuis l'interruption de l'inventaire.

Tentative d'informatisation

Une tentative d'informatisation de l'inventaire a été faite en 2010. Réalisé sur une base de données type « File Maker », ce travail a permis d'inventorier environ 700 objets. Malheureusement, l'application informatique utilisée n'était pas sauvegardée et l'unique ordinateur sur lequel se trouvait la base a rendu l'âme. Ce travail est irrémédiablement perdu.

5.1.3. Un vol donne l'occasion de mieux connaître les collections.

En juin 2008, la mise à jour d'un important trafic perpétré sur les collections par l'agent qui en était responsable a nécessité un important travail de recherche sur les collections.

Il semble au terme de ce travail destiné à la justice qu'au minimum 500 pièces de collection sont manquantes, même si le principal intéressé avoue en avoir soustrait beaucoup moins. Il est avéré que certains objets donnés par des particuliers n'ont jamais rejoint les collections. Deux domaines ont été particulièrement touchés, compte tenu du cours du marché : les militaria allemand et les objets évoquant les S.A.S. et les forces spéciales en général, l'un des points forts du musée.

Dans les vitrines comme en réserve, une partie des objets dérobés a été remplacée par des copies ou par des pièces d'aspect analogue, mais de bien moindre valeur, car souvent postérieures au conflit. Dans la même logique, de nombreux numéros de marquage ont été contrefaits, des informations sujettes à caution ont été ajoutées à l' « inventaire » ou inversement les pages de celui-ci qui ont disparu.

Un important travail de vérification des collections a dû être mené pour distinguer le vrai du faux, pour repérer les numéros de marquage contrefaits et les diverses tentatives de maquillage, pour lister les quelque 500 objets concernés avec l'indication de leurs caractéristiques connues, pour documenter leur origine quand elle est source de plus-value, pour essayer de chiffrer leur valeur à partir des résultats obtenus sur le marché par des objets comparables, pour essayer de dater leur disparition et ainsi prouver au cas par cas, de façon incontestable, la responsabilité de l'agent incriminé.

5.1.4 Vers un inventaire réglementaire informatisé

Le musée de Saint-Marcel s'est enfin doté fin 2014 d'une application informatique spécifique dédiée à l'inventaire des collections intégrant un module « Inventaire réglementaire » et une passerelle vers le portail « Joconde ». Il s'agit d'une formule de type full web (Skin Museum) avec sauvegarde hébergée par le prestataire. Le personnel a été formé à son utilisation et deux chargés d'inventaire ont été recrutés grâce à l'aide financière de la DRAC. Ils se consacrent à plein temps à la rédaction de cet inventaire mais la tâche s'annonce très longue puisque le nombre d'objets constitutifs des collections du musée de Saint Marcel est estimé à 12 000. Au 1er janvier 2017, le nombre d'objets inventoriés avoisine 5 000.

5.1.5. Bilan chiffré :

Au bilan, les « inventaires » existant, bien qu'ils soient lacunaires et manquent de rigueur, permettent d'avoir une idée du nombre d'objets constitutifs des collections du musée :
Les données arrêtées en 1998 sont les suivantes :
Collections achetées par la municipalité de Saint-Marcel puis par le SIVU :
Collection Roupin : 1 990 objets
Collection Jolly : 3 140 objets
Acquisitions diverses : 925 objets
Dons de particuliers : 2039 objets
Total : 11 025 objets dont 500 n'ont pas été retrouvés et sont présumés volés.

Il faut ajouter à ce chiffre plusieurs centaines d'objets donnés par des particuliers entre 1998 et 2014 qui ont fait l'objet d'une fiche de don mais n'ont pas été inventoriés ni marqués à ce jour. Ils feront l'objet d'un inventaire rétrospectif.

Au bilan, il est raisonnable d'estimer les collections du musée à **12 000** objets.

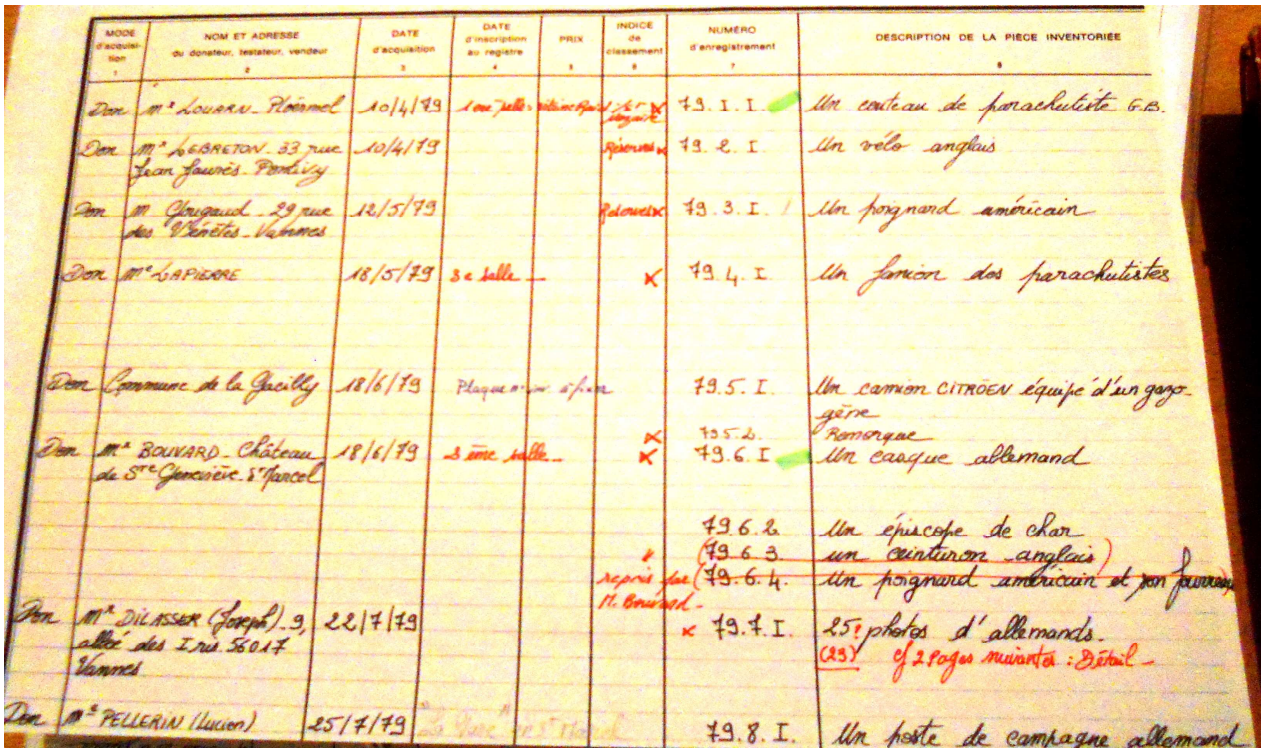

MODE d'acquisition 1	NOM ET ADRESSE du donateur, testateur, vendeur 2	DATE d'acquisition 3	DATE d'inscription au registre 4	PRIX 5	INDICE de classement 6	NUMERO d'enregistrement 7	DESCRIPTION DE LA PIECE INVENTORIEE 8
Don	Mme Louarn - Ploërmel	10/4/79	1ère salle			79.1.I.	Un couteau de parachutiste G.B.
Don	Mme Lebreton 33 rue Jean Jaurès - Pontivy	10/4/79			Réservé	79.2.I.	Un vélo anglais
Don	Mr Clergeaud 29 rue des Vénètes - Vannes	12/5/79			Réservé	79.3.I.	Un poignard américain
Don	Mme Lapierre	18/5/79	3e salle			79.4.I.	Un fanion des parachutistes
Don	Commune de la Gacilly	18/6/79	Plaque n° sur s/f.m			79.5.I.	Un camion CITROËN équipé d'un gazogène
						79.5.2.	Remorque
Don	Mme Bouvard - Château de Ste Geneviève St Marcel	18/6/79	3ème salle			79.6.I	Un casque allemand
						79.6.2.	Un épiscope de char
						79.6.3.	un ceinturon anglais
					repris par M. Bouvard	79.6.4.	Un poignard américain et son fourreau
Don	Mr Dilasser (Joseph) 9, allée des Iris 56017 Vannes	22/7/79				79.7.I.	25? photos d'allemands. (29) cf 2 pages suivantes : Détail
Don	Mr Pellerin (Lucien)	25/7/79	[illegible]			79.8.I.	Un poste de campagne allemand

Essai d'inventaire » rétrospectif de la collection Roupin (en haut) et essai de reprise d'inventaire effectué au milieu des années 1990 (en bas). Les n° ne correspondent pas à la numérotation exigée pour un inventaire rétrospectif, le descriptif est très sommaire, les listes sont dressées sur des feuilles volantes non numérotés, non paraphées . Elles ne constituent pas un « registre » à proprement parler et aucune copie n'a été déposée auprès des services d'archive compétents . Certaines de ces feuilles ont disparu pour masquer les vols commis avant 2008.

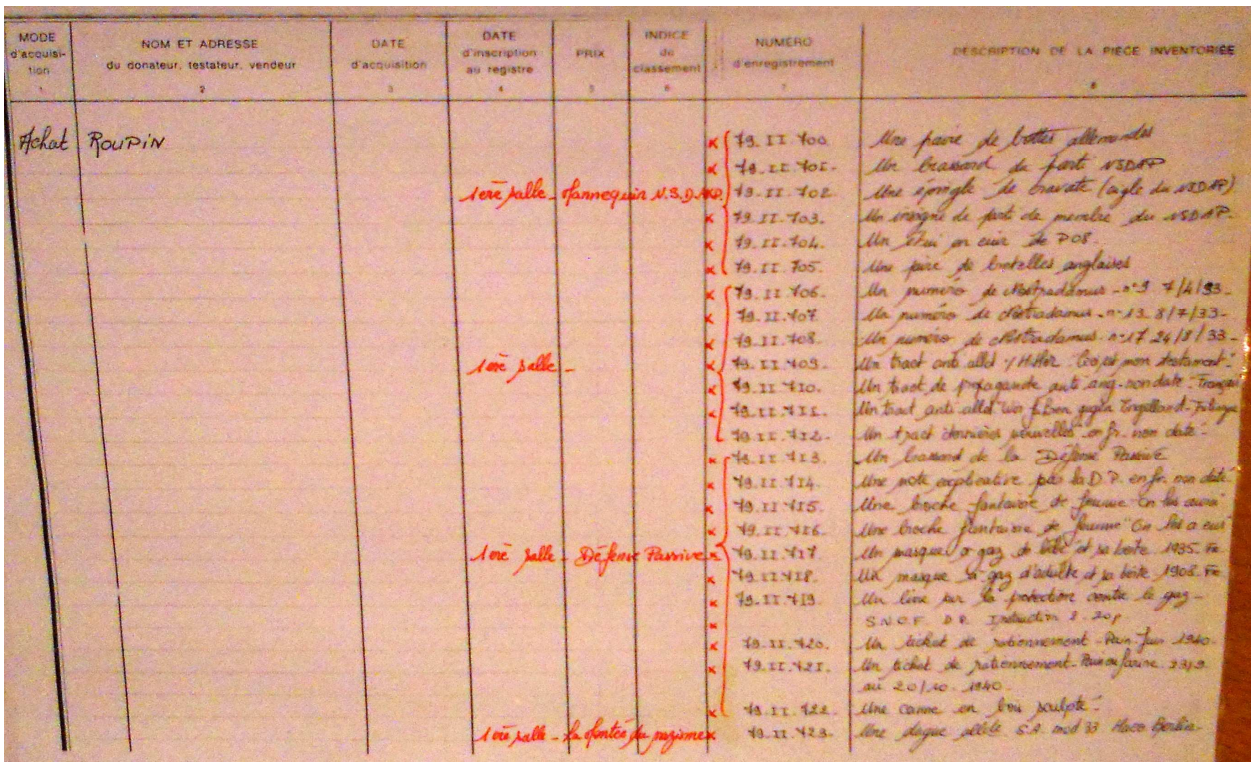

MODE d'acquisition 1	NOM ET ADRESSE du donateur, testateur, vendeur 2	DATE d'acquisition 3	DATE d'inscription au registre 4	PRIX 5	INDICE de classement 6	NUMERO d'enregistrement 7	DESCRIPTION DE LA PIECE INVENTORIEE 8
Achat	ROUPIN					79.11.400.	Une paire de bottes allemandes
						79.11.401.	Un brassard de fanfare NSDAP
			1ère salle - Panneau N.S.D.A.P.			79.11.402.	Une épaulette de bravoure (aigle du NSDAP)
						79.11.403.	Un insigne de fanfare de parade du NSDAP.
						79.11.404.	Un étui en cuir de POS
						79.11.405.	Une paire de bretelles anglaises
						79.11.406.	Un numéro de Westradamus n°9 7/4/33.
						79.11.407.	Un numéro de Westradamus n°13 8/7/33.
						79.11.408.	Un numéro de Westradamus n°17 26/8/33.
			1ère salle -			79.11.409.	Un tract anti allié y Hitler "Ce est mon testament"
						79.11.410.	Un tract de propagande anti ang. non daté "Français"
						79.11.411.	Un tract anti allié "Wo Eden gegen Engelland" Polonais
						79.11.412.	Un tract dernières nouvelles en fr. non daté
						79.11.413.	Un brassard de la Défense Passive
						79.11.414.	Une note exploitation pour la D.P. en fr. non daté
						79.11.415.	Une broche fontaine de fourrure "On les aura"
						79.11.416.	Une broche fontaine de fourrure "On l'a eu"
			1ère salle - Défense Passive			79.11.417.	Un masque à gaz de bébé et sa boîte 1935. Fr.
						79.11.418.	Un masque à gaz d'adulte et sa boîte 1908. Fr.
						79.11.419.	Un livre sur la protection contre le gaz - SNCF DR Introduction 1.20f
						79.11.420.	Un ticket de rationnement - Pain juin 1940
						79.11.421.	Un ticket de rationnement - Pain au farine 2313 au 20/10 - 1940
						79.11.422.	Une canne en bois sculpté
			1ère salle - La dentée de régimes			79.11.423.	Une étoile jaune S.S. modèle 33 Alors Gordia

Exemples de documents tenant lieu d'inventaire.

Deux exemples d'*« actes de donation ». S'ils n'ont pas été inventoriés, de nombreux objets ont fait l'objet de fiches de ce type qui permettent d'établir la propriété du SIVU. Malheureusement, les descriptifs sont souvent sommaires, aucun n° d'inventaire n'a été attribué et, par voie de conséquence, les objets n'ont pas été marqués ce qui contraint les chargés d'inventaire à une enquête souvent longue, fastidieuse et trop souvent vaine pour identifier ces objets.*

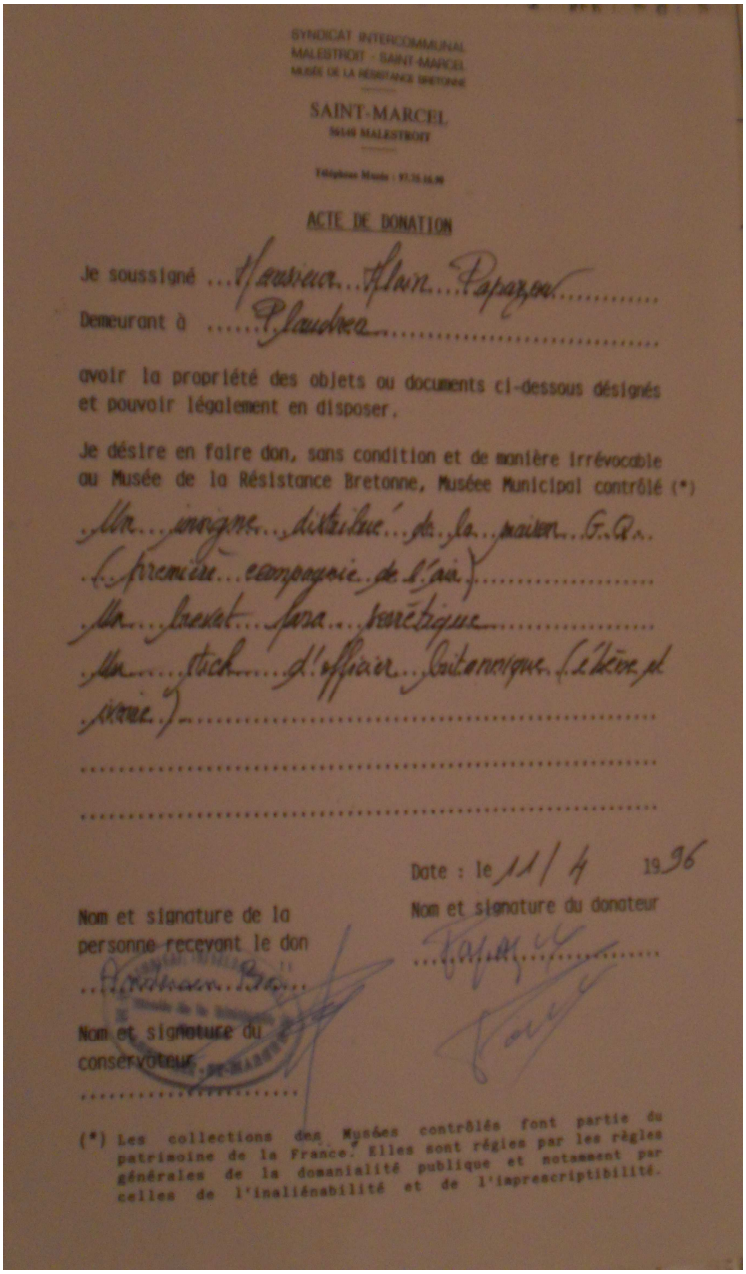

SYNDICAT INTERCOMMUNAL
MALESTROIT - SAINT-MARCEL
MUSÉE DE LA RÉSISTANCE BRETONNE

SAINT-MARCEL
56140 MALESTROIT

Téléphone Mairie : 97.75.16.90

ACTE DE DONATION

Je soussigné ...Monsieur Alain Papazoff.....
Demeurant à .....Plaudren.....

avoir la propriété des objets ou documents ci-dessous désignés et pouvoir légalement en disposer.

Je désire en faire don, sans condition et de manière irrévocable au Musée de la Résistance Bretonne, Musée Municipal contrôlé (*)

...Une insigne distribué de la main G.Q.
(première compagnie de l'air).....
...Un brevet sans hérétique.....
...Un stick d'officier britannique (Hélène et Pierre).....
.....
.....
.....

Date : le 11/4 1996

Nom et signature de la personne recevant le don
...Andrew Rio...

Nom et signature du donateur
.....

Nom et signature du conservateur
.....

(*) Les collections des Musées contrôlés font partie du patrimoine de la France. Elles sont régies par les règles générales de la domanialité publique et notamment par celles de l'inaliénabilité et de l'imprescriptibilité.

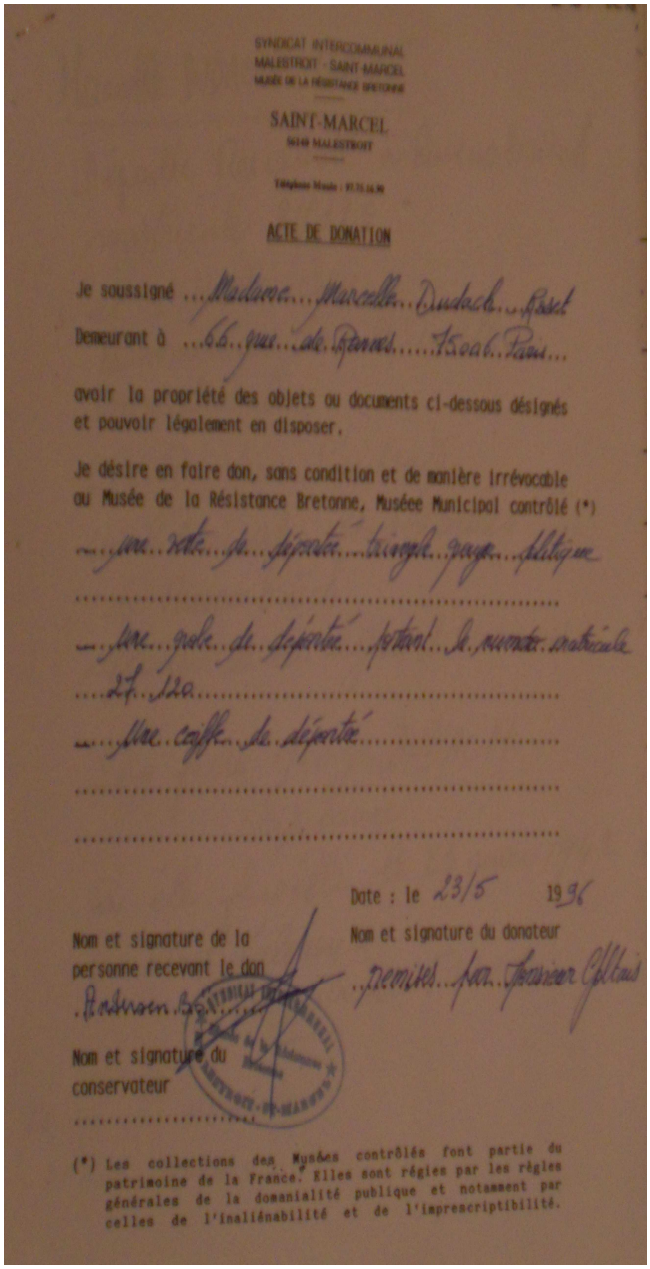

SYNDICAT INTERCOMMUNAL
MALESTROIT - SAINT-MARCEL
MUSÉE DE LA RÉSISTANCE BRETONNE

SAINT-MARCEL
56140 MALESTROIT

Téléphone Mairie : 97.75.16.90

ACTE DE DONATION

Je soussigné ...Madame Marcelle Dudach Rast
Demeurant à ...66 rue de Ponts 75006 Paris...

avoir la propriété des objets ou documents ci-dessous désignés et pouvoir légalement en disposer.

Je désire en faire don, sans condition et de manière irrévocable au Musée de la Résistance Bretonne, Musée Municipal contrôlé (*)

...une carte de déporté triangle jaune Allemagne
.....
...une carte de déporté Natzweiler Le numéro matricule 27.120.....
...une carte de déporté.....
.....
.....
.....

Date : le 23/5 1996

Nom et signature de la personne recevant le don
...Andrew Rio...

Nom et signature du donateur
...remise par Monsieur Gilles

Nom et signature du conservateur
.....

(*) Les collections des Musées contrôlés font partie du patrimoine de la France. Elles sont régies par les règles générales de la domanialité publique et notamment par celles de l'inaliénabilité et de l'imprescriptibilité.

5.2 Les dépôts

Les collections sont, dans leur quasi intégralité, propriété du musée. On relève cependant la présence de rares dépôts, émanant de tiers :

- des débris, confiés par un particulier, d'un avion de chasse américain *P51 B Mustang*, tombé le 29 avril 1944 sur le territoire de la commune d'Allaire (Morbihan) ;
- un moteur *Wright de* 1200 CV, provenant d'un bombardier américain *B 17* abattu (prêt à long terme, émanant d'un autre particulier) ;
- une cantine de chapelle de campagne, datée de 1915, mise à disposition par le centre hospitalier de Vannes, son propriétaire.

Seul le dernier dépôt fait actuellement l'objet d'une convention claire. D'une durée de quinze ans, celle-ci est renouvelable par tacite reconduction.

De son côté, le musée a procédé aux dépôts ci-après :

- en 1989, deux canons du XVIIIe siècle au musée de la Chouannerie, de statut privé, situé sur la commune de Plouharnel (Morbihan) ;
- en 1994, trente objets de la Seconde Guerre mondiale à la salle de tradition « Maurice Guillaudot » du groupement de gendarmerie du Morbihan, à Vannes ? ces dépôts ont fait l'objet d'un récolement en 2015.
- en 2008, huit objets de même nature au musée du Souvenir des Ecoles de Saint-Cyr-Coëtquidan, à Guer (Morbihan). Dépôt révoqué en 2015.

5.3 La documentation

Le musée possède une bibliothèque, comptant environ un millier d'ouvrages, périodiques non compris. Cela n'est pas considérable pour un sujet aussi vaste que la Seconde Guerre mondiale, ayant fait et faisant toujours l'objet de nombreuses publications. D'autre part, **le fonds comporte une majorité de titres anciens, antérieurs aux années 1990**, et les travaux récents s'y trouvent sous-représentés, voire souvent absents. Cette situation s'explique par le fait que, faute de moyens, cette bibliothèque se soit constituée progressivement, un peu au hasard des circonstances et donc sans réelle vision d'ensemble ni véritable politique d'acquisition. Dans son rapport, M. Erwan Le Gall signale la présence de **quelques éditions originales assez rares**, relatives à la Seconde et à la Première Guerre mondiale.

Au sein de la documentation, les **périodiques** anciens, datant de la première moitié du XXe siècle, sont également plus nombreux que les récents, quelques publications étant là aussi assez rares.

Le musée possède d'assez nombreux **tirages argentiques**, classés dans neuf albums, dont cinq topographiques, correspondant aux différents départements de la Bretagne historique. Toutefois, originaux anciens et retirages récents y sont mêlés sans aucune distinction et leur provenance est loin d'être toujours référencée. Un certain nombre de retirages dérivent d'originaux conservés au musée de Bretagne ou ailleurs. Ils ne peuvent donc être crédités de la mention « collection du

musée de la résistance bretonne » et le musée ne détient donc aucun droit à leur égard, même pas celui de les diffuser.

Cette documentation n'est pas indexée et ne fait l'objet d'aucun inventaire, ce qui n'en facilite pas la communication aux tiers ni même la connaissance en interne.

La documentation des œuvres reste encore très embryonnaire. Il n'existe pas, à proprement parler, de dossier scientifique organisé et le dossier administratif, lorsqu'il existe, se réduit le plus souvent à quelques documents joints à la feuille de don.

5.5 La conservation et la gestion des collections

5.5.1 L'état sanitaire des collections

L'état de conservation des collections varie d'un lieu à l'autre.

Dans le hangar, soumis à de fortes variations climatiques, les véhicules souffrent de l'humidité et, par conséquent, se corrodent, tandis que les mécanismes se grippent, si on n'y prend pas garde, et que les pneus se déforment sous le poids des véhicules, si on ne veille pas à les regonfler régulièrement. Faute d'entretien dans les années 2003-2008, plusieurs véhicules se trouvent aujourd'hui malheureusement dans cette situation.

A l'extérieur, malgré leurs peintures de camouflage refaites dans les années 1990, les canons se corrodent, le métal allant même jusqu'à se percer dans ses parties les plus minces. Et que dire de l'obusier *FH 16,* qui date de la Première Guerre mondiale et dont les roues sont en bois ? Sujet aux infiltrations d'eaux pluviales, le télémètre sous coupole blindée se dégrade de la même façon, malgré sa rareté. Cette situation affecte au plus haut point le *Ward la France*, camion de l'armée américaine conçu à l'origine pour le levage et le remorquage de chars en panne : présenté à l'air libre depuis l'an 2000, faute de place dans le hangar, ce mastodonte de 1944 paraît aujourd'hui, le vandalisme aidant, une épave irrécupérable, susceptible même de constituer un danger pour les enfants tentés de l'escalader malgré le panneau d'interdiction. C'est la raison pour laquelle est actuellement envisagé son déclassement. Des actes de vandalisme ont également été notés à l'encontre des cadrans en verre du télémètre et du canon antiaérien *Flak 18*.

Cette situation dramatique montre les limites d'une présentation en extérieur sur le long terme. Le jugement est sans appel, si l'on compare l'état actuel des objets à celui qui était le leur, quelques années plus tôt.

A l'intérieur du musée, certaines situations sont également préoccupantes.

Dans les salles d'exposition l'éclairage d'origine, trop puissant, a causé des dommages irréversibles aux objets les plus fragiles ; il a ainsi desséché les cuirs, brûlé les encres et les teintures, rendu cassant, voire brûlé les papiers… Certains documents, gravement altérés, ont été récemment mis en réserve pour éviter leur perte irrémédiable. De même, soumis dans le hall d'entrée au rayonnement du soleil et à celui de la lune, des drapeaux d'amicales d'anciens combattants se sont décolorés et déchirés, particulièrement lorsqu'ils étaient en soie.

Mis à part un dégât des eaux dont a été victime une affiche ancienne, à la suite d'une infiltration d'eau pluviale dans l'un des espaces de repos, on ne note pas d'**altérations dues à l'humidité**, si ce n'est des piqûres d'oxydation sur certains objets métalliques, en particulier certaines armes.

Peu fréquentes mais sérieuses, des **agressions d'insectes xylophages** ont été localisées sur des objets présentés en vitrine (dans la première salle le jeu de massacre et, dans la troisième, la matraque et un des nerfs de bœuf de la *Feldgendarmerie* de Ploërmel, le container de parachutage en osier, ainsi que certains jouets) : celles-ci ont fait l'objet en 2012 d'un traitement par anoxie. Des **attaques de mites** sont également décelables sur un petit nombre d'objets textiles, tels la casquette du dirigeant politique allemand NSDAP ou certains drapeaux, par ailleurs tachés par des salissures de mouches et des poussières grasses et récemment retirés de la présentation ; d'autres objets, comme la veste du prisonnier de guerre, sont porteurs de traces d'infestation apparemment anciennes.

D'autre part, de nombreux documents papier en exposition présentent des **taches de colle** imputables à l'emploi d'adhésifs, lors de leur mise en place.

Dans les réserves, plongées en temps normal dans l'obscurité, on ne relève pas de dommages causés par la lumière naturelle, d'autant que les objets sensibles sont conservés à l'intérieur de placards et de tiroirs. Dans la mesure où cet espace est sain et chauffé une partie de l'année, on ne note pas plus d'altérations dues à l'humidité que dans les salles d'exposition.

Par contre, plusieurs objets sont sujets à des **infestations d'insectes xylophages** et ont, en conséquence, été regroupés dans le même placard, en attendant d'être traités courant 2012. Après plusieurs années d'incurie, des boules d'antimite sont à nouveau régulièrement placées dans la penderie et les placards abritant des objets textiles ; aussi, aucune agression active n'est-elle à signaler, mais la surveillance se doit d'être constante.

Comme dans les salles d'exposition, certains papiers, autrefois en présentation, sont marqués de taches de colle ; d'autres, comme on l'a signalé plus haut, ont reçu de façon systématique une application de correcteur liquide, type *blanco*, comme fond du marquage d'inventaire. **Le cas le plus préoccupant est celui de la collection d'affiches**, conservées dans des cartons à dessins d'un format trop petit pour les plus grandes. Par suite des nombreuses manipulations dont elles ont été l'objet, ces affiches ont été souvent déchirées et recollées anciennement avec du ruban adhésif inapproprié, dont la colle a traversé le papier ; nombreuses aussi sont celles à présenter des lacunes dans les marges. On signalera, en outre, que les **pièces métalliques de fouilles**, provenant du terrain de parachutage et du site de la bataille de Saint-Marcel (souvent des petits objets, conservés à l'état de multiples), se trouvent dans un état de corrosion très avancé.

5.5.2 L'état des réserves

Aménagées en 1994 dans un espace sous comble, les réserves occupent une surface de 89 m², accessible par un escalier droit de type « échelle de meunier ». Cette salle unique comporte une grande penderie centrale, surmontée d'une étagère, et, le long des murs gouttereaux une succession de douze placards à étagères, dont quatre sont doubles et quatre encore munis de tiroirs destinés au rangement des petits objets (insignes, armes de poing, brassards, fanions, etc.). Du côté d'un mur pignon, des râteliers supportent les armes d'épaule. Plus loin, sont empilés à même le sol, à côté d'objets tant soit peu volumineux, une série de caisses diverses, datant de la guerre, et des jerrycans d'époque.

Au total, la salle a été aménagée intelligemment, en mettant au mieux à profit le volume disponible. Il n'empêche que **l'espace est aujourd'hui quasi saturé** et que bien peu de place reste inoccupée. Idéalement, on peut regretter l'**absence de grands tiroirs**, sur le modèle des chapiers de sacristie, **et de meubles à plans** de faible profondeur pour la conservation à plat et sans pliure, d'une part des drapeaux et textiles les plus fragiles, d'autre part des affiches les plus grandes.

Le don récent, fait par des militaires dont l'unité a été dissoute, de huit râteliers d'armurerie horizontaux et superposables, destinés à supporter chacun dix armes d'épaule, devrait permettre de résoudre les problèmes liés à l'encombrement par surcharge des râteliers actuels. Conformément à la réglementation en vigueur (articles 49a et 55 du décret n° 95-589 du 6 mai 1995 relatif à l'application du décret du 18 avril 1939 fixant le régime des matériels de guerre, armes et munitions), le musée devrait en 2012 se doter d'**une armoire forte**, scellée au mur ou dans le sol, destinée au stockage d'au moins une pièce de sécurité par arme(toujours la même par type d'arme ; exemple : le percuteur), ainsi que des armes qui n'auraient pas été rendues inutilisables par l'extraction de cette pièce. Il devra également, conformément à l'article 55, alinéa c, « tenir **un registre inventaire particulier des armes**, éléments d'armes et munitions de la 1ère et de la 4e catégorie comportant toutes les indications utiles à leur identification (catégorie, modèle, calibre, marque, numéro de série ». Le texte ajoute que «ce registre inventaire est visé par le commissaire de police compétent ou par le commandant de brigade de gendarmerie et présenté à toutes réquisitions des représentants de l'administration ». **A ce jour, le musée dispose d'une semblable liste, mais celle-ci souffre de trois défauts intrinsèques :** elle s'arrête en février 2008, elle ne prend pas en compte les éléments d'armes isolés (y compris les chargeurs) ni les armes de guerre autres que celles d'épaule et de poing (manquent ainsi à l'appel les canons, obusiers et mortiers, les grenades, mines et roquettes même non chargées) et elle n'est pas visée par le commandant de brigade de gendarmerie.

Signalons également, dans le même ordre d'idées, qu'après des années d'atermoiement le musée s'est récemment mis en conformité en matière de **stockage de munitions et d'explosifs** dans ses réserves (balles, cartouches, grenades, matériel de sabotage, obus, fusées, etc.), en sollicitant, par l'intermédiaire de la préfecture, l'intervention des services de la protection civile. La quantité de matériel concerné s'est avérée édifiante. Rappelons qu'en cas d'intervention des services d'incendie et de secours, suite au déclenchement d'un feu, la présence de ce matériel peut entraîner mort d'homme, avec les conséquences qui en résultent en termes de responsabilité civile et pénale.

Les archives papier anciennes sont partagées entre les réserves à l'étage et un ancien bureau au rez-de-chaussée. Elles **ne sont pas conditionnées, contrairement aux règles de conservation préventive, avec des matériaux non acides** : boîtes, chemises et intercalaires à pH (potentiel hydrogène) neutre ou, mieux en termes de longévité, à réserve alcaline (à éviter toutefois pour les photographies et pour les papiers porteurs de pigments de couleur, types d'archives pour lesquels l'emploi de matériaux à pH neutre est préférable). **Il en découle que ces documents seront sujets à un vieillissement et à une dégradation plus rapides**. Cet état de fait est d'autant plus préoccupant qu'en raison des circonstances, **les papiers utilisés sous l'Occupation sont connus pour être de mauvaise qualité**, jaunissant facilement et devenant friable ou cassant. **Les pochettes de plastique transparent de type courant, actuellement d'usage généralisé, sont donc à proscrire**, car elles sont susceptibles de provoquer des réactions chimiques de nature à altérer les documents et en particulier les photographies : des exemples de ces dommages ont déjà été notés sur une série de portraits individuels de parachutistes français SAS. Avec le temps, le plastique colle au papier et capte l'encre. Il est une entrave à la « respiration » des documents en les empêchant de dégager leurs émanations acides dues à l'oxydation. En rendant par ailleurs malcommodes les manipulations des pièces d'archives, ces pochettes de plastique sont également à l'origine de fréquentes altérations d'ordre mécanique, menaçant parfois l'intégrité des documents. De la même façon, les épingles, les trombones et les agrafes, qui par corrosion ont parfois taché les papiers, sont à proscrire.

5.5.3 Sécurité et sûreté

5.5.3.1 La sécurité incendie

Le musée est équipé d'une trentaine d'extincteurs contrôlés annuellement en application d'un contrat d'entretien. Il s'agit d'extincteurs à eau ; un extincteur à dioxyde de carbone est placé près du tableau électrique.

Toutes les salles sont équipées de détecteurs de fumée et de chaleur, de trappes de désenfumage et de blocs de secours alimenté par batterie, assurant le balisage des dégagements de secours. L'accès aux réserves est commandé par une porte coupe-feu. Les détecteurs sont reliés à une sirène installée dans le hall et à une alarme située dans les bureaux. En cas de déclenchement, le tableau de contrôle placé dans le hall permet de localiser immédiatement l'origine de l'alerte.

L'établissement dispose bien d'un registre de sécurité destiné à consigner les incidents et les visites de contrôle. En revanche, contrairement à ce que prévoit la réglementation applicable aux ERP, **il n'y a pas d'affichage des consignes de sécurité** dans chaque salle où cinq personnes au moins sont susceptibles de se réunir.

Le hangar des véhicules et l'atelier attenant sont équipés d'extincteurs à poudre d'un poids de 6 kg, conformément à la réglementation applicable aux ERP en cas de présence de carburant, graisse et huiles. Ils **ne sont pas cependant équipés d'alarme incendie.**

5.5.3.2 La sûreté

Le musée est, depuis sa création, équipé d'un système de détection périmétrique, implanté au niveau de l'entrée principale et des portes de sécurité donnant sur l'extérieur ; il dispose également, depuis lors, d'un système de détection volumétrique. L'entrée du hangar lui-même est placée sous surveillance. En cas de déclenchement nocturne de l'alarme, un dispositif permet l'éclairage automatique de toutes les salles du musée, sur le parcours de visite. En l'absence de rondes systématiques d'agents de surveillance durant les heures d'ouverture, il a été procédé en 1994 à l'installation d'un système de vidéosurveillance. Dans la journée, le personnel d'accueil peut, grâce à une sonorisation, procéder aux mises en gardes nécessaires, y compris dans le hangar. Depuis que l'ancien appartement de gardiennage a été transformé en bureaux en juillet 2011, il n'y a plus de présence continue sur place. Aussi, une liaison de l'alarme à une centrale de surveillance devrait être prochainement opérationnelle, parallèlement à une indispensable remise à niveau du système de détection intrusion.

En 2008, suite à la découverte de l'affaire des vols commis en interne par un agent du musée, depuis lors mis en examen et révoqué, **a été rédigé par le référent sûreté du groupement de gendarmerie du Morbihan un diagnostic de sûreté**, d'une trentaine de pages sans les annexes. **Ce document met en exergue un certain nombre de fragilités en matière de prévention de la malveillance et formule, en conséquence, les recommandations prioritaires ci-après, reprises dans la conclusion :**

- le respect de la réglementation applicable aux matériels de guerre, armes et munitions : en la matière, nous avons vu que le musée a entrepris de se mettre en conformité avec les textes ;

- le remplacement de la vidéosurveillance par un système vidéo numérique récent et évolutif, comportant l'enregistrement automatique des images de jour comme de nuit : cet investissement a été réalisé en 2009, en même temps qu'étaient ajoutées neuf nouvelles caméras couleur aux onze noir et blanc existantes, hangar des véhicules compris ;

- l'installation sur la voirie communale d'un éclairage public, avec des sources lumineuses espacées entre elles d'au maximum 25 mètres et produisant une puissance minimale de 25 lux, conformément aux recommandations de l'association française de l'éclairage (AFE) ;

- la mise en place également d'un éclairage efficace sur le site lui-même, en permanence la nuit aux abords des bâtiments, afin de faciliter le travail de surveillance de la gendarmerie, à l'occasion des patrouilles ;

- le remplacement des issues de secours par des blocs portes résistant à l'effraction et l'installation de détecteurs d'ouverture et de choc sur les ouvrants : en fait, l'option vers laquelle le musée serait susceptible de s'engager serait la mise en place d'une détection

extérieure, opérationnelle la nuit aux abords des portes de secours. D'ores et déjà, plusieurs ouvrants ont reçu en 2010 un barreaudage de forte section, offrant des caractéristiques techniques conformes aux normes en vigueur.

Ce rapport contient de nombreuses autres préconisations, parmi lesquelles on relève :

- une sécurisation plus grande de l'accès aux réserves en remplaçant la porte existante par un bloc porte résistant à l'effraction (niveau 4 – norme pr EN1627), en l'équipant d'une serrure à gâche électrique commandée par un accréditif (ouverture par badge à lecture optique ;
- le regroupement du coffre-fort portatif des recettes et du tableau des clés des portes du site dans une armoire forte ;
- un entretien plus poussé du parc, afin de réduire les obstacles visuels ;
- un nettoyage de l'atelier, actuellement encombré de ferrailles de toutes sortes.

5.6 Chantier et restauration des collections

Le musée ne s'est pas, à proprement parler, engagé sur la voie d'un véritable chantier des collections, chaîne de traitement préventif et curatif s'articulant en différentes opérations conservatoires, du récolement au dépoussiérage et au traitement des objets. **Nous avons vu cependant qu'ont été menées récemment des interventions relevant de ce type de programme :** vérification de la présence physique des objets, nouvel inventaire avec attribution de codes barres, campagne photo numérique, isolement dans un placard des réserves des objets en bois infestés.

De la même façon, le musée n'a pas à ce jour entrepris de restauration de ses collections, sauf dans un domaine bien précis, celui des véhicules anciens. Ce travail a été rendu possible par la présence sur place d'une petite équipe de bénévoles, disponibles, fortement motivés et possédant des compétences étendues en la matière (deux sur quatre sont d'anciens mécaniciens auto, aujourd'hui en retraite). Encadrés par un élu du syndicat intercommunal, lui-même membre de l'équipe, ils ont entre autres à leur actif depuis novembre 2009, date de leur première intervention, la remise en état de marche de deux véhicules, un camion *Citroën U 23* et un camion amphibie américain *GMC DUKW 353*. Dans le cadre de ces travaux, les pièces irréparables ou manquantes sont remplacées par des originaux acquis par le musée, à partir d'annonces spécialisées, publiées en ligne. **En vue de l'entretien et de la réparation d'un autre camion américain de la Libération, le *Dodge Weapons Carrier 63*, un partenariat a été noué avec le lycée professionnel Henri Avril de Lamballe, spécialisé dans la maintenance de véhicules automobiles industriels.** Sur le plan pédagogique, cette opération a déjà donné lieu à un travail pluridisciplinaire en anglais et en histoire. Pour le symbole, on retiendra que ce lycée porte le nom d'un grand résistant breton, nommé préfet à la Libération.

A ces remises en état de véhicules, il convient d'ajouter la restauration en 2016 du *Corbeau des mers*, le cotre langoustier de l'île de Sein dont le musée est propriétaire. Ce bateau étant **classé monument historique**, les travaux ont été réalisés avec des aides financières de l'Etat, de la Région et du Département. Un bateau qui ne navigue pas est un bateau qui meurt ; on peut sans doute en dire de même d'un véhicule qui ne roule pas, sachant que lors de leur entrée dans les collections, tous les véhicules du musée, à deux exceptions près (un char américain *Sherman* et une moto-chenille allemande *Kettenkrad*) étaient en état de marche.

5.7 Les prêts de collections

Le musée est fréquemment sollicité par d'autres établissements culturels, des communes et des associations, dans le cadre d'expositions temporaires sur la période 39-45. Dans la pratique, il est devenu incontournable au plan régional dès lors qu'est organisée une manifestation de ce type, tant soit peu importante. On signalera que les demandes de prêts portent aussi, notamment aux alentours du 11 novembre, sur des objets de la Première Guerre mondiale. Dans les deux cas, il s'agit toujours de pièces de collection conservées en réserve. Ordinairement, ces mouvements concernent plusieurs dizaines d'objets et de documents d'archives, ce qui nécessite alors un travail de régie non négligeable, à la charge du conservateur ou d'un de ses collègues : choix et regroupement des pièces de collection susceptibles de correspondre au sujet de l'exposition, rédaction des feuilles de prêt à partir de la liste retenue, recherche des valeurs d'assurance à communiquer, contrôle de l'enlèvement des objets, reclassement de ceux-ci au retour. Tout cela nécessite du temps. A titre d'exemple, sur la seule année 2010, ont été ainsi prêtés 163 objets pour sept expositions et, l'année précédente, 196 objets pour quatre expositions.

6. LA POLITIQUE DE RECHERCHES

La politique de recherche a longtemps été traitée comme le parent pauvre du musée. L'ancien agent responsable des collections, Patrick Andersen-Bö, décédé en 2003, a publié en 1994 et 2002, aux éditions Ouest-France, deux ouvrages sur le Mur de l'Atlantique en Bretagne. Consacrant une partie de son temps de loisirs à l'exploration des blockhaus encore existants, l'intéressé était un spécialiste reconnu du sujet, mais les deux livres, réunis en 2011 en une réédition unique, ont été publiés en son nom personnel, sans que le musée s'investisse d'aucune façon dans l'opération, sinon en les proposant à la vente.

Le même auteur avait également signé une brochure de trente pages intitulée *Le Maquis de Saint-Marcel*, seule monographie aujourd'hui encore disponible sur la question. Pour une large part, le texte est nourri d'emprunts à un autre ouvrage de référence*, Le Morbihan en guerre*. *1939-1945* de Roger Leroux (Joseph Floch imprimeur-éditeur, Mayenne, 1979), mais l'iconographie abondante reproduit des pièces des collections du musée, ainsi que le précise la une de couverture.

En 2001, l'établissement a organisé avec l'aide d'historiens un colloque d'une journée sur *Les départs des Bretons par bateaux vers l'Angleterre pendant la Seconde Guerre mondiale, de 1940 à 1944*. Celui-ci n'a pas été publié, mais le musée conserve un enregistrement des différentes interventions. Ce type d'opération n'a pas été reconduit depuis.

En novembre 2009, le musée a participé, un samedi après-midi, à une manifestation qui a été initiée par le Mémorial de Caen et s'est déroulée successivement durant huit mois dans huit sites majeurs de la Seconde Guerre mondiale en France, *Les Rencontres de la Résistance*. Ces dernières consistaient à recueillir les témoignages d'anciens résistants ou de leurs descendants, spécialement sur le thème des familles résistantes. Grâce à l'envoi d'un mailing bien ciblé, Saint-Marcel fut après Caen l'étape qui connut la plus forte affluence, avec une centaine de personnes présentes.

Depuis sa création, le musée n'a pratiquement jamais organisé d'exposition temporaire en interne, cette situation s'expliquant notamment par l'absence de véritable espace dédié à cette fonction. En 2008-2009 fut présentée dans l'un des espaces de repos une exposition sur la Première Guerre mondiale vue à travers les collections du musée.

Le recrutement sur contrat, courant 2010, d'un historien spécialiste de la Seconde Guerre mondiale, (sujet d'étude : *L'Action concertée du 2e régiment de chasseurs parachutistes de la France libre et de la Résistance morbihannaise dans le dispositif stratégique de l'opération Overlord*) a permis ponctuellement de renforcer les liens avec la communauté scientifique et de répondre partiellement et temporairement à l'une des quatre grandes missions assignées par le législateur aux musées de France : « contribuer aux progrès de la connaissance et de la recherche ainsi qu'à leur diffusion » (Code du patrimoine, article L. 441-2, alinéa d).

7. PARCOURS ET MUSEOGRAPHIE

7.1 Des incohérences assez nombreuses dans le parcours

Le parcours de visite obéit aujourd'hui à une organisation thématique complexe qui a pour effet de brouiller les repères historiques et de rendre confuse la mise en perspective. A l'origine, lors de la création du musée, les trois grandes thématiques *Occupation/Résistance/Libération* s'inscrivaient dans une organisation spatiale cohérente, respectant *grosso modo* une certaine logique de présentation. Depuis lors**, les ajouts faits avec le temps** sont venus bouleverser cet équilibre, aux dépens de la compréhension de l'ensemble.

C'est ainsi que la présentation initiale faisait l'impasse sur les poches de Lorient et de Saint-Nazaire, dernières parties du territoire national libérées respectivement les 10 et 11 mai 1945. Pour combler cette lacune, deux cartes et des panneaux de textes furent dans un deuxième temps insérés, faute de place, à un emplacement incongru, situé entre la bataille de Saint-Marcel (18 juin 1944) et l'arrivée des Américains (août 1944). Comme cela n'était pas suffisant, on mit plus tard en place, sur le même sujet, un audiovisuel de huit minutes dans le second hall de repos, entre les sections consacrées respectivement à la Résistance et à la Libération, soit au mépris de toute cohérence historique !

Si l'on ajoute à cela le fait que le premier espace de repos fait aujourd'hui, malgré sa petite taille, office de salle d'exposition temporaire, on s'aperçoit non seulement que ces deux temps de respiration pourtant très utiles ont été supprimés, mais encore qu'un nouveau thème, comme par exemple en 2010-2011 la déportation, vient de ce fait s'intercaler entre l'Occupation et la Résistance.

L'adjonction en fin de parcours, en 1994, de deux nouvelles salles consacrées à l'histoire des parachutistes SAS de la France libre contribue également à brouiller le message, car à la suite de l'évocation, dans la salle 4, des événements de 1944, se trouvent notamment abordées les différentes missions de cette unité en Afrique du Nord en 1942-1943. De surcroît, l'intervention de cette unité en Bretagne ne se trouve pas non plus mise en relation avec la présentation de la Résistance et l'importance de l'action combinée de ces deux forces dans le cadre de l'opération *Overlord* n'est par conséquent pas suffisamment explicitée, alors qu'il s'agit d'un des principaux messages sur lesquels le musée se doit d'insister.

Au niveau des thèmes abordés, on peut également déplorer des incohérences. Ainsi, sur un sujet aussi complexe que celui des mouvements et des réseaux de résistance, on remarque une parfaite confusion : certains mouvements, comme l'Armée secrète et l'Organisation de résistance de l'armée se trouvent à tort présentées dans une section de la salle 3 intitulée « Les réseaux », alors que les autres (Défense de la France, le Front national et l'Organisation civile et militaire) ne se trouvent évoqués que bien plus loin. Pour le visiteur non averti, il est ainsi impossible de s'y retrouver.

En définitive, l'analyse démontre que le public, y compris les scolaires et leurs professeurs, perçoit trop souvent la visite comme un exposé successif de différents thèmes, sans comprendre aucunement la logique de leur imbrication ni même l'articulation chronologique des événements.

7.2 Une obsolescence scientifique manifeste

Conçue en deux temps - 1984 et 1994 – la muséographie n'a pas été renouvelée depuis, y compris dans ses composantes de détail, et est restée irrémédiablement figée, comme arrêtée à jamais.

Cet état de fait s'explique par l'absence, au sein de l'équipe du musée, d'un véritable historien de la période de référence et par une rupture progressive, avec le temps, des liens noués avec les milieux universitaires. Il en découle que **l'impasse a été faite depuis une vingtaine d'années – soit pratiquement une génération ! – sur les travaux les plus récents des historiens.** Quand on sait que la Seconde Guerre mondiale est, dans cette discipline, l'un des domaines où la recherche a connu ses avancées les plus spectaculaires, on mesure le retard ainsi accumulé. **Maintenir aujourd'hui cette situation sans tenter d'y remédier ne serait pas moralement acceptable, s'agissant d'un établissement de référence à l'échelle de la région tout entière et bien au-delà.**

7.3 Le vieillissement des matériaux mis en oeuvre

Nous avons évoqué dans un chapitre précédent les signes de vétusté que présente le bâtiment, aussi bien extérieurement qu'intérieurement. La même constatation peut naturellement être formulée à propos de la muséographie. **Les moquettes murales que l'on retrouve inlassablement dans quatre salles sur six sont à l'évidence « datées ». Il en va de même des vitrines en plexiglas, généralisées** : celles hexagonales et hautes sont parfois trop étroites pour le mannequin qu'elles abritent, tandis que d'autres plus grandes, accueillant des scénographies, ne sont pas fermées en partie supérieure et laissent donc passer poussière et insectes. En outre avec les années, le matériau s'est souvent opacifié, rayé, fêlé, voire cassé.

Et que dire de la signalétique, plus que « fatiguée », réalisée avec les moyens du bord, c'est-à-dire imprimée sur des feuilles A4 ou, plus souvent, sur des bristols jaunis, décollés, tachés, voire raturés, selon des polices dissemblables ? Datant généralement de la création du musée, **elle est aujourd'hui à reprendre intégralement, pour plusieurs raisons :**

- son aspect est défraîchi ;

- l'information qu'elle dispense est plus d'une fois inexacte et dépassée ;

- les fautes d'orthographe y sont fréquentes ;

- les textes sont beaucoup trop longs, par suite d'une volonté d'en dire trop et d'une absence d'esprit de synthèse : à la limite, il eût été préférable d'introduire deux niveaux de lecture à partir de la même quantité d'information.

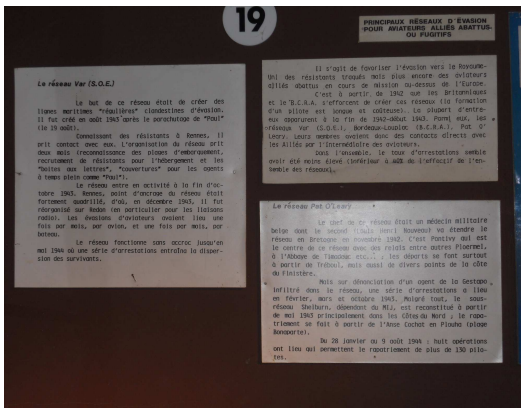

Tout cela concourt à donner du musée une image négative, laissant augurer de la part de ses responsables un comportement négligeant, enclin au laisser-aller.

En outre, le film d'introduction, dont la bande son volontiers lente et emphatique paraît également « datée », et le diaporama sur trois écrans, dans la cinquième salle, relèvent aujourd'hui d'une technologie dépassée, particulièrement aux yeux des nouvelles générations.

7.4 Une muséographie contraire aux conditions de conservation communément admises

Dans les salles datant de 1984, dix vitrines ne sont pas équipées de capot de protection : il s'agit de celles, en longueur, abritant des scénographies. La conséquence la plus visible est bien sûr la poussière qui se dépose inexorablement sur les collections présentées, textiles, cuirs, bois, etc . Comme il est nécessaire de démonter les panneaux de plexiglas pour pouvoir avoir accès à ces vitrines, que le nettoyage n'est pas aisé, qu'il peut prendre du temps et que l'équipe du musée est restreinte, cette poussière reste souvent présente pendant des mois, en attendant le moment opportun pour l'exécution de ce type de travaux. L'absence de protection sommitale est également un facteur favorisant la circulation des insectes xylophages, même si aucune infestation n'a été à ce jour repérée dans ce type de vitrine.

Le principal défaut de la muséographie actuelle, en matière de conservation, reste cependant le caractère profondément inadapté de l'éclairage. Afin d'étayer notre propos, nous avons procédé, en suivant l'ordre de la visite, au relevé, à l'aide d'un luxmètre, des niveaux d'éclairement extrêmes auxquels sont soumis, dans les quatre premières salles, aux heures d'ouverture au public, les objets qui nous paraissaient parmi les plus fortement mis en lumière, bien qu'étant en matériaux photosensibles. **Alors que pour les papiers et les textiles, la norme recommandée est, compte tenu de leur caractère très sensible, un niveau de 50 lux, on a pu observer à l'été 2011 les valeurs extrêmes ci-dessous :**

Salle de projection

Affiche du film de Jean Boyer «Romance de Paris »	310 lux

1ère salle

« Carte de l'épopée de la 1ère division FFL »	5 000 lux
Affiche dénonçant le massacre de marins bretons à Mers-el-Kébir et Dakar	1 210 lux
« Carte de démarcation de la zone occupée »	1 070 lux
Diplôme d'honneur attribué au sergent André Lochereau par ses camarades de chambrée au Stalag de Reutlingen, 8 août 1943	820 lux
Affiche « La Relève commence »	1 620 lux
Carton d'emballage imprimé pour l'envoi d'un colis à un prisonnier de guerre en Allemagne	600 lux
Arrêt bilingue de la cour martiale, Saint-Brieuc, 22 mars 1941	1 590 lux
Ordonnance du 10 mai 1940 sur la possession d'armes en territoire occupé	1 340 lux

2ème salle (annexe de la Rue)

Décret du 10 mai 1940, concernant l'interdiction de toute augmentation des prix	970 lux

3ème salle

Tract du PNB (Parti national breton)	860 lux
Affiche « Victoria / la croisade contre le bolchevisme »	690 lux
Proclamation bilingue de la condamnation d'Honoré Estienne d'Orves et de ses compagnons Maurice Barlier et Jan Doornik	1 320 lux
Courrier de l'Air	970 lux
« L'Affiche rouge »	990 lux
Tenue de sous-officier de la *Schutzpolizei*	2 600 lux

Dans la longue vitrine murale de la cinquième salle, la situation n'est guère meilleure. La vitrine est équipée de dix lampes dichroïques (c'est-à-dire faisant apparaître deux couleurs différentes) d'une puissance de 50 watts chacune ; encastrées en partie haute, elles se trouvent dans le même espace que les objets, dont elles ne sont distantes que de 65 cm, et ces objets sont en majorité des papiers et des textiles. On observera, à titre d'information, que la plupart des projecteurs dans les autres salles fonctionnent également avec des lampes dichroïques de 50 watts !

BEKANNTMACHUNG

1. Der Kapitänleutnant **Henri Louis Honoré COMTE D'ESTIENNES D'ORVES**, französischer Staatsangehöriger, geb. am 5. Juni 1901 in Verrières,
2. der Handelsvertreter **Maurice Charles Emile BARLIER**, französischer Staatsangehöriger, geb. am 9. September 1905 in St. Die,
3. der Kaufmann **Jan Louis-Guilleaume DOORNIK**, holländischer Staatsangehöriger, geb. am 26 Juni 1905 in Paris,

sind wegen Spionage zum Tode verurteilt und heute erschossen worden.

Paris, den 29. August 1941.

Der Militärbefehlshaber in Frankreich.

AVIS

1. Le lieutenant de vaisseau **Henri Louis Honoré COMTE D'ESTIENNES D'ORVES**, Français, né le 5 juin 1901 à Verrières,
2. l'agent commercial **Maurice Charles Emile BARLIER**, Français, né le 9 septembre 1905 à St-Die,
3. le commercant **Jan Louis-Guilleaume DOORNIK**, Hollandais, né le 26 juin 1905 à Paris,

ont été condamnés à mort à cause d'espionnage. Ils ont été fusillés aujourd'hui.

Paris, le 29 Août 1941.

Der Militärbefehlshaber in Frankreich.

Il convient de rappeler ici les dommages causés par un éclairage trop puissant sur les matériaux organiques, catégorie à laquelle appartiennent les papiers, les textiles et les cuirs. Le rayonnement visible de la lumière entraîne alors le blanchiment des couleurs ou décoloration, le rayonnement ultraviolet est à la fois responsable du jaunissement, de la fragilisation et de la désagrégation des matériaux, tandis que son pendant situé en-dessous de la bande du visible, l'infrarouge, est, par son dégagement calorifique, facteur de dessèchement et, lui aussi, de décoloration. Dans la première salle, ce dégagement de chaleur a même fait fondre le plafond d'une vitrine là où ce rayonnement était en contact avec le plexiglas (vitrine de la *Kriegsmarine*). **Sur les objets de collection en matériaux organiques, ces dommages sont irréversibles.**

On a cru bon, en janvier 2011, de disposer à l'entrée de l'accueil deux mannequins en tenue, l'un de parachutiste SAS, l'autre de résistant de l'été 1944. Exposés en permanence à la lumière naturelle, les textiles qui les revêtent subissent un rayonnement sans commune mesure avec celui produit par l'éclairage artificiel à l'intérieur des salles. Alors que l'on estime généralement le rayonnement direct moyen du soleil à hauteur de 100 000 lux[5], c'est une valeur de 76 800 lux que

[5] EZRATI (Jean-Jacques), « Niveaux d'éclairement », *Muséofiches*, Direction des musées de France, Département de l'architecture, de la muséographie et des équipements, 1993.

nous avons relevée au niveau de la veste de combat du parachutiste SAS, le 1er août 2011 à 17 heures. **A un pareil régime, le vieillissement des matériaux ne peut se faire que sur le mode accéléré.**

Ainsi qu'on peut le voir, le bilan de la muséographie actuelle est, en matière de conservation préventive, sans appel.

On signalera en outre, pour mémoire, les autres effets pervers générés par cet éclairage ancien et inadapté : consommation électrique excessive, blocs lumière (ampoules et projecteurs) **coûteux à l'achat, d'un modèle parfois difficile à trouver** (par exemple, parce qu'un fabricant, de nationalité italienne, a disparu du marché) **et de surcroît d'une durée de vie restreinte**. En 2008, un *Diagnostic Optimia Eclairage*, réalisé par la Direction commerciale entreprises et collectivités locales Ouest d'EDF, en vue de l'optimisation des consommations d'énergies du musée, avait déjà souligné la plupart de ces dysfonctionnements.

7. LES PUBLICS

7.1 Connaissance des publics

7.1.1 Les enquêtes de public

Le musée ne procède pas de façon systématique à des enquêtes de public pour connaître le profil de ses visiteurs, leur origine, les motifs de leur venue, leurs attentes, etc. **En 2010, une étudiante stagiaire a pu soumettre à 219 personnes un questionnaire assez dense, comportant 21 questions :** 117 particuliers, français et étrangers, ont ainsi été interrogés sur la période de juillet-août, et 102 scolaires et professeurs du secondaire en novembre. **En raison du faible nombre d'individus concernés, cette enquête n'a qu'une valeur relative.** Néanmoins il est possible, avec toute la prudence qui s'impose, de noter quelques tendances :

- Sur les 117 particuliers, 74 % étaient des Français et 26 % des étrangers. Sur l'ensemble, 35 % venaient de l'un des cinq départements de la Bretagne historique, Loire-Atlantique comprise, et 23 % du Morbihan. Les Franciliens, quant à eux, comptaient pour 10,25 %. A titre indicatif, **une autre enquête, réalisée entre les 15 juin et 30 septembre 1997** par les cabinets DMC et Protourisme Ouest, avait enregistré 85 % de Français sur une base de 186 sondés ayant rendu un questionnaire exploitable.

- D'une enquête à l'autre, il est intéressant de constater que la proportion de personnes visitant le musée en famille (ou en couple) est sensiblement la même : 87 % en 1997, 86 % treize ans plus tard. Viennent ensuite, par ordre d'importance, les personnes visitant entre amis, 11, 70 % lors de la première enquête, 8 % lors de la seconde. En comparaison, les personnes seules ou en groupe représentent dans les deux cas, à cette période de l'année, des quantités marginales.

- Entre les deux enquêtes, il est difficile d'établir des comparaisons précises en ce qui concerne les classes d'âge, car à cinq ans près les seuils retenus ne sont pas les mêmes, d'un sondage à l'autre. Néanmoins, encore une fois avec toute la prudence qui s'impose, **il semble qu'au fil des ans l'âge moyen des visiteurs ait augmenté**, puisqu'en 1997 près de 57 % des personnes interrogées avaient 40 ans ou plus, alors qu'en 2010 elles étaient 60,70 % à avoir au moins 45 ans. **Il est tentant de rapprocher ces données du vieillissement de la muséographie** évoqué plus haut, car il est loisible d'imaginer qu'un renouvellement de cette dernière serait susceptible d'attirer en plus grand nombre une population plus jeune.

- Seule l'enquête récente s'est attachée à demander aux visiteurs comment ils avaient eu connaissance du musée**. Pour 37 % d'entre eux, ce sont les brochures et dépliants qui ont motivé leur venue. Suit le bouche à oreille avec 30 %, puis à égalité à 12 % les offices de tourisme et syndicats d'initiative d'une part, la signalisation routière d'autre part.** Les deux premiers résultats reflètent respectivement l'effort de communication engagé par le musée et la bonne réputation de l'établissement auprès du public. La signalisation routière enregistre également un taux non négligeable : à titre d'exemple, dans une enquête similaire réalisée en 2005 par le musée du Faouët auprès de son public, elle n'était citée que par 0,96 % des sondés ! A Saint-Marcel, ce résultat est probablement dû, malgré le faible nombre de panneaux de jalonnement, à la présence d'un panneau image dans chaque sens de circulation de l'axe Rennes-Vannes tout proche.
En revanche, seulement 6 % des sondés citent en premier lieu le site internet du musée.

- Il n'est pas non plus sans intérêt de noter que **57 % des personnes interrogées déclarent être venues sur le territoire en premier lieu pour visiter le musée**, tandis que 19 % indiquent être venues voir des proches et 15 % être en vacances dans le secteur**. Le musée reste donc localement un bon produit d'appel.**

- Enfin, **76 % des sondés peuvent être qualifiés de primo-visiteurs**, puisqu' il s'agit de leur première visite du site. D'autre part, alors que le musée existe depuis 1984, 64 % des autres sont venus après le 1er janvier 2004, soit au cours des dernières années.

- **Près de 3/5 des personnes ayant répondu envisagent de revenir visiter le musée à l'avenir**, le public le plus partagé sur le sujet étant celui des scolaires. Au sein de ce ratio, 43 % souhaitent ainsi faire découvrir le musée à un proche, 26 % approfondir leurs connaissances et 26 % également revoir ce qui leur a plus. Si les particuliers ont apprécié surtout la visite intérieure, les scolaires en revanche ont préféré le tour en véhicule d'époque.

7.1.2 D'après les statistiques, une clientèle britannique importante

A côté de ces trop rares enquêtes de public, le personnel d'accueil tient au jour le jour, à partir d'un simple questionnement oral, une statistique aussi précise que possible sur l'origine géographique des étrangers, sur la base des seules entrées payantes, même si évidemment un certain nombre de locuteurs francophones, en particulier belges et suisses, échappent à cette investigation. D'année en année, les chiffres font ainsi apparaître autour de 15 % d'étrangers : 14 % en 2007, 16,75 % en 2008, 15 % en 2009 et 15,50 % en 2010. **Parmi ceux-ci, les Britanniques sont de loin les plus nombreux : ils représentaient près de 13,60 % du total des entrées payantes en 2010 et même 15,15 % en 2008.** Rapportés au pourcentage d'étrangers, ces chiffres sont considérables, surtout si l'on considère que, d'après les chiffres clés du tourisme en Morbihan édités en 2011 par le Comité départemental de tourisme, les Britanniques représentent un peu moins d'un touriste étranger sur deux !

Plusieurs raisons peuvent expliquer ce phénomène :

- Nos voisins d'outre-Manche nourrissent un intérêt particulier pour la Seconde Guerre mondiale et d'une façon générale pour l'histoire militaire, sans doute plus que les Français et que tout autre peuple ;

- toujours d'actualité au Royaume-Uni, le *Special Air Service* reste une référence mondiale en matière de forces spéciales et de lutte anti-terroriste : engagée de nos jours en Afghanistan et en Libye, cette unité s'est notamment illustrée lors du conflit des Malouines et de la guerre du Golfe ;

- le musée est bien référencé au sein des guides touristiques britanniques, consacrés à la Bretagne : sans doute le cahier de traductions reprenant la totalité des panneaux et cartels, ainsi que le sous-titrage des films sont-ils très appréciés.

En comparaison les Allemands, qui représenteraient près d'un quart des nuitées d'origine étrangère dans le département, sont beaucoup moins nombreux à visiter le musée, sans doute parce que le nazisme et la Seconde Guerre mondiale restent des sujets sensibles au sein de leur

conscience collective. Depuis quelques années, avec l'arrivée de nouvelles générations et les progrès de la construction européenne, ils sont cependant plus présents. Au sein des visiteurs étrangers, ils occuperaient la troisième place, après les Néerlandais. En fait, comme on l'a indiqué plus haut, il est probable que les Belges francophones échappent pour une part à l'analyse, car d'après les chiffres du comité régional de tourisme, les touristes belges sont beaucoup plus nombreux en Bretagne que leurs homologues néerlandais, puisqu'en 2010 ces deux nationalités représentaient respectivement 26,50 et 9,50 % des nuitées.

Depuis peu, le fait nouveau est, comme dans de nombreux autres sites de la région, le développement des publics italien et espagnol.

7.1.3 Ce que la tarification nous apprend sur la composition du public

En 2010, la fréquentation de l'établissement se répartissait de la manière suivante entre quatre grandes familles de visiteurs :

- Particuliers : 53 %
- Scolaires : 22 %
- Groupes : 10 % (non scolaires)
- Gratuités : 15 %.

Que le public des particuliers obtienne la majorité absolue n'est pas en soi une surprise. En revanche, **la part des scolaires est importante par rapport à beaucoup d'autres musées et ce résultat s'explique, à la base, par le fait que la Seconde Guerre mondiale soit au programme des classes de troisième et de première**, ce qui à l'heure actuelle représente un atout de taille.

Constituée d'adultes, essentiellement du troisième âge, la clientèle des groupes est en baisse constante depuis plusieurs années, pour des raisons que nous évoquerons plus loin. Pourtant, il n'est pas innocent de noter que **les plus anciens de ces retraités correspondent aux derniers témoins de la Seconde Guerre mondiale : les octogénaires d'aujourd'hui étaient enfants ou adolescents en 1940.**

Le public bénéficiant de la gratuité comprend trois grandes catégories : **les enfants de moins de huit ans, les ressortissants de la communauté de communes** (laquelle, rappelons-le, comptait au dernier recensement quelque 18 338 habitants) **et les groupes de militaires en provenance de la région Bretagne.** Nul n'étant prophète en son pays, **la deuxième catégorie est a priori la moins fortement représentée** : il est d'ailleurs fréquent en Bretagne que le public d'origine locale n'occupe pas la place à laquelle on pourrait légitimement s'attendre. **On notera en revanche, numériquement parlant, la progression des groupes de militaires au cours de ces dernières années.** En raison de la thématique du musée et de la qualité de l'accueil qui lui est réservée, notamment à l'occasion de manœuvres, de campements, voire de cérémonies, **ce public est, sûrement sans commune mesure, plus important que dans n'importe quel autre musée breton.**

7.2 Fréquentation du musée et politique des publics

7.2.1 Une inexorable érosion de la fréquentation

Au cours de sa première décennie d'existence, de 1984 à 1993, le musée a connu une fréquentation variant entre 45 000 et 50 000 visiteurs, soit des chiffres relativement importants compte tenu de sa situation en Bretagne intérieure et rurale. Nul doute qu'en venant combler un vide à la fois thématique et géographique au sein des musées bretons, il a alors trouvé la place qui lui revenait. **En 1994**, **le cinquantième anniversaire de la Libération et du combat de Saint-Marcel coïncida avec la fréquentation record de 58 050 visiteurs, mais ce fut aussi l'année où ont été créées deux salles supplémentaires.**

Un processus d'érosion s'amorça au cours de la deuxième décennie, avec des chiffres oscillant entre 34 000 et 39 000 entrées, à l'exception d'un pic de 46 023 en 1999. **Depuis le milieu des années 80, le nombre des sites de visite n'a cessé d'augmenter en Morbihan et le musée de la Résistance renouvelle peu son offre**, tandis que les parcs ont alors de plus en plus la faveur du public. Après les 33 000 visiteurs de 2003, année de canicule, un nouveau sursaut intervint à l'occasion du 60ème anniversaire de la Libération avec une fréquentation de 39 784 personnes. Si de 2005 à 2007 les chiffres se sont maintenus autour de 29 500 - 30 000 entrées, il est constaté un nouveau décrochage ces dernières années avec seulement 26 300 visiteurs annuels.

Depuis sa création, le musée a beaucoup vieilli, y compris sur le plan technologique, et, faute de moyens financiers, il n'a pas pu se renouveler. En outre, en l'absence d'espaces d'expositions temporaires dignes de ce nom, il n'a pas pu créer d'événements autres qu'éphémères. Là réside la véritable cause de son déclin.

7.2.2 Une fréquentation marquée par une forte saisonnalité

Comme de nombreux autres sites en Bretagne, le musée enregistre en juillet et août une part importante de sa fréquentation, puisque durant ces deux mois celle-ci représentait en 2009 et en 2010 respectivement 36,14 % et 37 % des visites annuelles. **Toutefois, il convient de préciser qu'il ne s'agit pas d'un public captif, car les variations de cette fréquentation sont largement fonction des conditions météorologiques.** Ainsi, les jours de beau temps, la concurrence des plages est manifeste. Inversement, si le temps est pluvieux ou simplement frais, le musée est alors susceptible de connaître une forte affluence. Le risque est évidemment que, ces conditions climatiques se prolongeant, une part du public déserte la région.

Grâce au fractionnement des vacances, au réaménagement du temps de travail et à l'importance du public étranger, la fréquentation est loin d'être négligeable en avant-saison (d'avril à juin), ainsi qu'en septembre.

7.2.3 Les objectifs de la politique des publics

Depuis sa création, le musée mène essentiellement une action de développement en direction de deux types de visiteurs, le public individuel et familial d'une part au-delà de la seule période estivale, le public scolaire d'autre part. Ces deux grandes catégories de destinataires sont les seules

sur lesquelles il paraît aujourd'hui réellement possible d'influer. Une troisième clientèle, celle des groupes, est déjà depuis une bonne dizaine d'années moins présente qu'elle ne l'a été par le passé. Pour des raisons en particulier économiques, liées à l'évolution des prix, celle-ci tend à privilégier des destinations plus ensoleillées, situées hors de l'Hexagone, quand elle n'a pas purement et simplement opté pour un autre type de comportement touristique : le déplacement en camping-car, en couple ou entre amis.

Au premier de ces objectifs stratégiques (développer le public individuel et familial à l'année), répondent dans le cadre de la politique suivie deux objectifs opérationnels : accroître la lisibilité du musée et cibler dans la proche région les visiteurs potentiels. Les actions privilégiées pour ce faire ont été les suivantes : le développement des contacts aves les médias locaux, l'achat d'espaces publicitaires dans la presse, la participation à des opérations en réseau, l'édition de *flyers* et de dépliants, la création d'un site internet et la tenue d'un fichier de partenaires, l'organisation parfois de grandes manifestations.

De la même façon, le développement et la fidélisation du public scolaire supposent de mettre en avant la dimension pédagogique du musée par rapport aux programmes de l'Education nationale et de bien cibler les établissements concernés. La tenue là aussi d'un fichier de contacts, l'envoi de mailings, la refonte des questionnaires d'accompagnement à la visite et la création, tout récemment, d'une proposition d'ateliers pédagogiques ont été en la matière les actions mises en avant.

7.2.4 Ces objectifs ont-ils été atteints ?

L'érosion régulière de la fréquentation, que l'on constate surtout depuis le début de la décennie 2000, tend, en bonne logique, à laisser penser que **l'objectif de développer le public individuel et familial n'a pas été atteint.** Affirmer le contraire n'aurait pas de sens. Et pourtant, on se doit aussi de reconnaître que si le musée avait négligé d'engager les actions correspondantes, citées plus haut, la baisse eût inévitablement été encore plus forte. Les efforts consentis n'ont donc pas été vains.

Inversement, les actions engagées en direction du public scolaire ont porté leurs fruits. Avant 2004, le musée recevait en moyenne 4 500 élèves par an ; or, depuis cette date, ce chiffre est passé à 6 200, avec un pic de 7 060 en 2006, même s'il est sans doute encore possible de faire mieux. Ce résultat est lié à un effort de sensibilisation des établissements primaires et secondaires du Grand Ouest. C'est ainsi que, depuis 2009, le rectorat adresse désormais un courrier de recommandation du musée aux collèges et aux lycées de l'académie de Rennes. De plus, tout enseignant prenant l'attache du musée dans la perspective d'une visite se voit proposer l'envoi d'un dossier pédagogique, différencié selon qu'il s'agit du primaire ou du secondaire.

En conséquence, le calendrier des visites scolaires couvre la période de novembre à juin, avec deux mois forts, décembre et janvier. **Sans la présence de ce public spécifique, il faut bien reconnaître que l'ouverture du musée durant une partie de l'automne et en hiver ne serait pas justifiée, économiquement parlant.**

7.2.5 La politique tarifaire

La politique tarifaire du musée se caractérise par une gratuité d'application large, ainsi qu'on l'a vu précédemment, **et par un assez grand éventail de formules différentes.**

Pour simplifier, on indiquera qu'il existe quatre tarifications principales, correspondant aux entrées plein tarif (7,50 €), au tarif réduit applicable aux handicapés, aux anciens combattants, aux demandeurs d'emploi et aux groupes non scolaires (6 €), aux groupes scolaires du secondaire (5,10 €) et à ceux du primaire (3,40 €).

A côté de ces droits d'entrée, révisés au 1er juillet 2011, il est, sous certaines conditions que nous examinerons plus loin, **proposé une formule optionnelle, incluant en plus de la visite des salles un tour en véhicule d'époque**, d'une durée d'une demi-heure, dans le parc du musée, avec un commentaire portant en particulier sur l'histoire du maquis et de la bataille de Saint-Marcel. Il s'en suit, pour chacune des catégories de publics énoncées précédemment, une tarification respectivement de 10 €, 8,80 €, 5,90 € et 5,10 €. On ne saurait oublier celle de 5,20 €, applicable aux publics bénéficiant de la visite gratuite des salles : compte tenu des frais de carburant et de l'usure du véhicule, on comprendra aisément que la gratuité ne peut alors être appliquée.

Depuis le 1er juillet 2011, a été instaurée à destination des groupes scolaires une tarification additionnelle de 0,50 € par élève, correspondant à une nouvelle prestation optionnelle d'ateliers pédagogiques au contenu différencié, selon qu'il s'agit de l'enseignement primaire ou du secondaire.

Il n'est pas innocent de noter que les droits d'entrée seuls sont, avec ceux du Port-musée de Douarnenez, les plus élevés de ceux pratiqués par les musées de France situés en région Bretagne. A Douarnenez en effet, sauf période hivernale, le tarif plein est en 2011 de 7,50 € et le tarif réduit de 4,50 €. Pour tempérer cette remarque, on signalera que la tarification du musée se rapproche également de celle de certains sites culturels du pays de Lorient gérés par la société d'économie mixte *Sellor*, ainsi le haras national d'Hennebont (7,20 €, 5,80 € et 5,60 € en 2011) et *La Thalassa*, espace de découverte de l'océanographie (7 €, 5,60 € et 5,40 €). Elle est aussi plus abordable que celle d'autres équipements, comme le sous-marin *Flore*, également géré par la *Sellor* (8,10 €, 6,60 € et 6,30 €, ou même d'autres musées de France situés dans des régions voisines, comme le château des ducs de Bretagne à Nantes (musée + exposition : 8 € et 4,80 €) ou le Mémorial de Caen (sauf période hivernale, 18,50 €, 16 € et 9-10 €). Il est vrai que l'échelle de cette dernière structure n'est pas tout à fait comparable à celle de l'actuel musée de la Résistance bretonne.

A Saint-Marcel, le niveau de la tarification en vigueur est en définitive justifié par la très lourde charge financière que représente la gestion du musée pour les deux petites communes concernées. Malgré tout, ces dernières se voient encore dans l'obligation d'injecter une importante part d'autofinancement.

7.2.6 Les conditions d'ouverture

Le musée est ouvert au public selon les modalités suivantes :

- **du 15 juin au 15 septembre, tous les jours de 10 à 19 heures sans interruption ;**
- **du 16 septembre au 14 juin, de 10 à 12 heures et de 14 à 18 heures, également tous les jours sauf :**

. le mardi, du 16 septembre au 1er avril ;

. le samedi et le dimanche, de la semaine 45 à la semaine 5, soit du deuxième week-end de novembre au début des vacances de février, toutes zones comprises.

Il est nécessaire, à propos de ces jours de fermeture, d'apporter les informations ci-après.

- Du 16 septembre au 1er avril, le musée reste ouvert le mardi, même pour les particuliers, lorsqu'un établissement scolaire a pris rendez-vous précisément ce jour-là. **Il en découle que, durant cette période, la règle de fermeture le mardi s'applique bien peu de fois et reste donc toute théorique.**

- Le parti d'avoir choisi, comme jours de fermeture hebdomadaire, le samedi et le dimanche entre novembre et février a évidemment de quoi surprendre. Dans les faits, il s'agit d'une décision qui a été prise en 2009 sur la base d'un constat simple et sans appel : la fréquentation était, les années antérieures, très basse, voire dérisoire durant ces week-ends d'automne et d'hiver, alors qu'en semaine elle atteignait durant la même période des niveaux nettement plus élevés en raison de la venue régulière de groupes scolaires. Il n'apparaissait pas ainsi justifié de bloquer un week-end sur deux un personnel d'accueil qui assurait par ailleurs de longues permanences tout au long de l'année, au point de ne pas réussir à prendre ses congés en temps et en heure. Pour les mêmes raisons, l'établissement ferme exceptionnellement ses portes les 24 et 25 décembre, ainsi que le 31 décembre et le 1er janvier.

Ainsi, d'une façon générale, jours et horaires d'ouverture se trouvent-ils adaptés aux pratiques des visiteurs.

En définitive, le musée reste ouvert un maximum de jours dans l'année et, à la différence d'assez nombreux équipements de taille comparable, gérés par de petites communes et parfois de plus grandes (comme par exemple Douarnenez, Saint-Malo et Lorient, pour s'en tenir à la Bretagne), **il ne connaît aucune réelle période de fermeture annuelle.** Sans doute sera-t-on tenté de faire remarquer que cette situation est, dans les faits, essentiellement due à une fréquentation scolaire importante et donc fondée sur des arguments plus pragmatiques que volontaristes. Il n'en reste pas moins – et cela mérite d'être souligné : **de la sorte, l'établissement se trouve, au moins en termes de conditions d'ouverture, pleinement en situation de remplir l'une des obligations fondamentales fixées par le Code du patrimoine aux musées de France, celle « de rendre leurs collections accessibles au public le plus large »** (article L. 441-2, alinéa b).

7.3 Accueil des publics et parcours de visite

7.3.1 La signalétique extérieure et l'accueil des publics

1.7.3.1.1 Signalisation routière et signalétique extérieure

Le musée dispose d'une signalisation routière qui a le mérite d'exister, mais présente dans l'état actuel de sérieuses lacunes. Certes, ont été implantés, dans chaque sens de l'axe à deux fois deux voies Rennes - Vannes, des panneaux images justifiés par l'importance du site au niveau touristique, mais ceux-ci portent simplement la mention « Musée de la Résistance», sans le qualificatif

« bretonne », ce qui pour le public extérieur n'a pas tout à fait, convenons-en, le même impact… **Sur les axes secondaires, le jalonnement de l'établissement est loin d'être satisfaisant**, si bien que beaucoup d'usagers, une fois parvenus au bourg, ne savent plus où aller, ne s'attendant pas à trouver le musée en rase campagne. Il est en particulier dommage que ne puisse être mise à profit, par suite de son étroitesse, la bretelle de sortie la plus directe depuis l'axe à deux fois deux voies, car cela permettrait d'éviter bien des détours. Pour mémoire, le musée disposait en 1984, au moment de sa création, d'assez nombreux panneaux images, porteurs du slogan « Vous avez rendez-vous avec l'histoire ». De grandes dimensions et implantés directement en bordure de route, ceux-ci, répondant à une commande du musée auprès du secteur privé, n'étaient plus conformes aux normes de la signalisation routière à caractère touristique et ont donc disparu sans être systématiquement remplacés.

Sur site, le musée dispose d'une signalétique extérieure satisfaisante, rénovée pour une large part en 2010. Susceptibles d'accueillir une centaine de véhicules légers, d'après une estimation de la gendarmerie, les parkings sont d'une capacité suffisante et, en cas de manifestation d'ampleur exceptionnelle, des arrangements sont possibles avec les propriétaires de parcelles alentour.

1.7.3.1.2 L'accueil et le confort des publics

L'entrée du bâtiment lui-même est clairement matérialisée sous la forme d'un couloir extérieur à claire-voie, d'une longueur d'environ huit mètres sur trois, couvert en plastivoûte. Celui-ci mène au **hall d'accueil**, vaste, de grande hauteur sous le toit en bâtière et jouissant d'un bon éclairage naturel par suite de l'importance des surfaces vitrées qui, revers de la médaille, sont source de déperditions de chaleur. Cet espace cumule en fait les fonctions d'accueil et de boutique. Par rapport aux besoins actuels, la banque d'accueil paraît suffisamment large et bien matérialisée. En revanche, le public ne peut disposer dans le hall que de dix sièges, ce qui est tout de même un peu juste lors des visites de groupes, en particulier de personnes âgées. **D'une façon générale, en raison de son encombrement par divers mobiliers** (vitrines, présentoirs de la boutique et de dépliants, distributeurs de boissons, etc.), **le hall est très vite saturé lors de la venue d'un groupe, scolaire ou autre, et l'impression de surnombre est encore accrue par l'importante résonance phonique.**

En raison de son organisation entièrement de plain-pied, le musée est, dans l'ensemble, bien adapté aux déplacements en fauteuil, mais par contre il ne dispose d'aucun matériel spécifique pour les personnes en situation de handicap : ni audioguides, ni cartels en braille, ni fauteuil roulant à disposition des personnes fatigables.

Le musée ne possède pas non plus de vestiaire ni de consigne, ce qui oblige les groupes scolaires à laisser sacs et vêtements chauds en vrac à l'accueil. Il n'existe pas non plus de cafeteria, mais deux

distributeurs de boissons et de friandises, régulièrement réapprovisionnés par une société privée. La présence d'un bar/restaurant/crêperie en gestion privée, aux portes mêmes du musée, dans l'enceinte du parc, constitue une offre locale bienvenue.

Quatre WC sont accessibles au public : deux sont proches de l'accueil et deux autres situés à mi-parcours, en liaison avec un espace de repos. Cette répartition pose problème lorsque se présente à l'accueil un groupe ayant effectué au préalable un long parcours en car : la file d'attente peut alors être longue dans le hall. L'un des deux WC situés à l'entrée est accessible aux personnes en fauteuil. Aucun n'est équipé d'une VMC ni d'un moyen d'aération.

Le musée disposait à l'origine de deux espaces de repos, dédiés aujourd'hui à d'autres fonctions (petites expositions temporaires dans l'un, audiovisuel sur moniteur TV dans l'autre). Le premier est encore équipé de six sièges, parfois utilisés par le public. En raison de la présence de plusieurs audiovisuels, de nombreux sièges sont répartis tout au long de la visite.

La fonction d'accueil est assurée en interne par le personnel du musée, à savoir deux agents polyvalents sur une partie de leur temps de travail et un agent spécifique à plein-temps. Ces derniers ne remettent pas de plans de la visite avec les billets (sauf au public étranger, de langue anglaise ou allemande, destinataires d'une documentation spécifique), mais informent systématiquement le visiteur sur le déroulé du parcours, le film d'introduction, les offres éventuellement proposées (horaires des départs en véhicule d'époque en été, avec offre de réservation).

En règle générale, le personnel s'attache à répondre dans les meilleures conditions aux demandes du public formulées par téléphone, courrier postal ou électronique (renseignements, réservations, messages divers). Seules ne peuvent être prises en compte les demandes à caractère historique, émanant de particuliers, lorsque celles-ci exigent des recherches longues et complexes : les intéressés ont alors tout le loisir de prendre rendez-vous pour consulter la documentation du musée.

7.3.2 Le parcours de visite

Le parcours de visite a l'avantage d'être de plain-pied. Sans retours ni croisements de flux, il forme une boucle continue autour du patio central arboré, sur lequel il offre à deux reprises des perspectives depuis les anciens espaces de repos. De la sorte se trouve opportunément évitée la monotonie qui découlerait d'un parcours tout entier en lumière artificielle.

La durée moyenne du parcours est environ d'une heure et demie – deux heures, **mais de nombreux visiteurs dépassent cet ordre de grandeur**, certains restant parfois la journée entière à tout lire et tout visionner dans les salles en raison de leur intérêt pour le sujet. L'achat d'un billet le matin ouvre ainsi à son détenteur le droit de revenir après la coupure du déjeuner.

Au-delà de ces aspects purement formels, on a déjà souligné plus haut, à propos de la muséographie, les incohérences du parcours en termes de contenu et l'organisation complexe des différents thèmes, au détriment d'une bonne compréhension de la logique d'ensemble et de l'articulation chronologique des événements. De la même façon, ont déjà été signalés les multiples défauts qui affectent les textes composant la signalétique interne.

Il en découle, faute de clarté, que le message du musée n'est pas compris. Des sondages réalisés de façon informelle à la sortie de l'établissement, des conversations inopinées avec le public ont ainsi révélé que des notions aussi lourdes de sens localement que la place du maquis de Saint-Marcel au

sein de l'opération *Overlord* ou que le rôle des SAS dans la Libération de la Bretagne et de bien d'autres régions posaient sérieusement problème, faute d'avoir été intelligiblement expliquées à l'intérieur du parcours.

En dépit de la longueur excessive des textes de présentation, il n'est pas fourni de document d'aide à la visite, sauf pour certaines catégories bien précises de publics :

- pour les groupes scolaires, des questionnaires illustrés en noir et blanc, comptant six pages pour les élèves du primaire et dix pour ceux du secondaire ;
- pour les visiteurs étrangers de langue anglaise, un cahier de 64 pages sous plastique, au format A4, traduisant la totalité des panneaux de texte présentés dans les salles : actuellement disponible en une douzaine d'exemplaires, ce document doit être rapporté à l'accueil à l'issue du parcours (même si certains de nos amis étrangers ne se privent pas de l'emporter en quittant le musée) ;
- et pour ceux de langue allemande, une simple feuille de format A3, comportant à la suite d'une introduction générale un plan commenté, fournissant des indications sur le contenu de la visite.

La lecture du livre d'or, placé sur un pupitre à l'issue de la visite, permet de connaître les réactions et les attentes du public. A côté de nombreux témoignages de satisfaction, sont ainsi exprimés des regrets et des critiques très largement relayés au sein du présent travail. Beaucoup soulignent l'état de vieillissement général dont souffre actuellement le musée.

7.3.3 La boutique

Situé naturellement en fin de visite, cet espace occupe une partie du hall, sans autre séparation physique qu'un alignement de présentoirs en carton, fournis par un grand éditeur régional. Sur ces présentoirs et quelques autres, sont proposés à la vente quelque 350 titres, pour la plupart consacrés à la Seconde Guerre mondiale, souvent sous l'angle régional, ainsi qu'à la Première. On y distingue un rayon jeunesse et un autre en langue anglaise, ce qui répond bien à deux composantes essentielles du public.

En plus de cet espace librairie, la boutique propose une assez grande diversité d'objets (environ 300), généralement de taille modeste : cartes postales, DVD, reproductions d'insignes, petits articles de bureau, modèles réduits de véhicules ou d'avions, T-shirts et casquettes, etc. Seul un petit nombre de cartes postales ont le musée pour sujet et celles-ci datent déjà de plusieurs années.

En définitive, le principal défaut de cette boutique, qui a considérablement élargi son offre durant ces dernières années, est son espace contraint. Une surface plus grande permettrait de rendre l'ensemble plus attrayant, de mettre davantage en valeur les objets, de mieux différencier les rayons de la librairie, d'élargir l'offre à de nouveaux produits.

Pour une plus grande souplesse commerciale, cette boutique est gérée par l'association des amis du musée, propriétaire du stock. Celle–ci en reverse, chaque année en fin d'exercice, le bénéfice au syndicat intercommunal gestionnaire du musée, ce qui représente environ entre 4 % et 6 % des recettes de ce dernier.

Malgré ses dimensions somme toute modestes, cette boutique répond assez bien à la demande du public, même si ce dernier regrette souvent l'absence d'un catalogue ou tout au moins d'un ouvrage plus conséquent sur le musée que la petite brochure de 32 pages, intitulée *Le Maquis de Saint-Marcel*, dont l'illustration est quasi exclusivement axée sur le domaine militaire (uniformes, armement et matériel de sabotage). Cette publication est, tout compte fait, la seule que le musée ait réellement produite en interne.

7.4 Les actions mises en œuvre en direction des publics

Le musée ne dispose pas à ce jour, à proprement parler, d'un véritable service des publics à part entière, c'est-à-dire, au sens de l'article L 442-7 du Code du patrimoine, «d'un service ayant en charge les actions d'accueil du public, de diffusion, d'animation et de médiation culturelle». Rappelons que ce service, qui peut être partagé avec d'autres musées, est en effet une obligation légale. **Le musée n'en mène pas moins dans ce domaine des actions significatives et de qualité, qui méritent d'être signalées.**

Pendant quelques années, de 1998 à 2000, l'établissement a pu, comme d'autres, bénéficier des services d'un professeur relais que l'Education nationale avait accepté de détacher, à raison de quelques heures par mois, avec la double mission d'aider à la réalisation de documents pédagogiques pour les élèves du primaire et ceux du secondaire et d'organiser des journées portes ouvertes pour les enseignants du public.

Depuis le 1er septembre 2010, le syndicat intercommunal a procédé, à titre contractuel, au recrutement à plein temps d'un doctorant en histoire, spécialiste de la Seconde Guerre mondiale et en particulier des parachutistes SAS de la France libre. En plus de sa mission principale – travailler à la conception d'un nouvel équipement destiné à se substituer au musée actuel – l'intéressé a pu mener des actions qui ressortent bien des missions habituelles d'un service des publics.

Cet agent, qui au cours d'une expérience professionnelle antérieure a assuré des fonctions d'enseignant, a procédé à **une refonte complète des questionnaires pédagogiques** mis à disposition des élèves du primaire et de ceux du secondaire. Il les a retravaillés en supprimant leurs incohérences, à la fois par rapport à la vérité historique, au déroulé du parcours et au niveau scolaire concerné. Il a également mis au point, à la rentrée scolaire 2011-2012, des ateliers pédagogiques.

7.4.1 Les actions de médiation à destination des publics scolaires

1.7.4.1.1 Les dossiers pédagogiques

Tout enseignant prenant l'attache du musée dans la perspective d'une visite scolaire se voit aujourd'hui proposer l'envoi d'un dossier pédagogique. Ce dossier comprend les pièces suivantes :

- un dépliant quatre volets du musée
- une note de présentation sur le musée ;
- une fiche pratique sur les horaires d'ouverture et les tarifs proposés selon qu'il s'agit d'une visite simple ou d'une visite complète, incluant une promenade en véhicule d'époque ;
- une série de six fiches historiques, présentant les différentes thématiques abordées au cours de la visite et signalant objets et vitrines en rapport (chacun des thèmes traités est désigné par un numéro

que l'on retrouve *in situ*);
- un plan détaillé du musée, localisant et listant les 43 thèmes en question ;
- un document de quatre pages, agrémenté de cartes et d'illustrations, présentant les lieux historiques du maquis de Saint-Marcel et, dans un rayon de 25 Km, ceux lui faisant suite chronologiquement ;
- un exemplaire du questionnaire pédagogique évoqué plus haut, auquel les élèves sont invités, individuellement ou en groupe selon le temps imparti, à répondre au cours de la visite : agrémenté d'illustrations, celui-ci présente un contenu de nature différente, selon qu'il est destiné aux élèves du primaire ou à ceux du secondaire (dans le premier cas il compte cinq pages auxquelles s'ajoute un plan du musée et dans le second cas dix pages) ; il appartient à l'enseignant de dupliquer ce document et éventuellement de l'adapter à sa guise, celui destiné aux élèves du secondaire étant téléchargeable à partir du site internet du musée ;
- pour les élèves de troisième, une proposition d'analyse de document (une affiche de guerre : «Cette fois jusqu'à Berlin»).

En clair, il s'agit d'un dossier très complet et adaptable, destiné à fournir des pistes de travail aux enseignants. Il est d'ailleurs indiqué à ces derniers qu'ils ont la possibilité de venir au préalable visiter gracieusement le musée et participer aux portes ouvertes qui leur sont destinées.

1.7.4.1.2 Les interventions auprès des scolaires

Le jour de la visite, l'historien du musée intervient directement auprès du groupe pour recentrer le propos autour des notions essentielles que la présentation elle-même ne parvient à faire émerger de façon intelligible, ainsi qu'on l'a signalé plus haut. Ces notions sont les suivantes :

- la place du maquis de Saint-Marcel au sein de l'opération *Overlord* ;
- le rôle des SAS dans la Libération de la Bretagne, au côté de la Résistance.

De cette façon, les clés d'appréciation de l'intérêt historique du lieu sont bien transmises aux publics scolaires.

1.7.4.1.3 Les ateliers pédagogiques

Dans le cadre l'année scolaire 2011-2012, sont proposés des ateliers pédagogiques, encadrés par un historien. Ces activités, nouvelles au sein de l'établissement, consistent en des séances de travaux pratiques à destination des élèves de troisième et de terminale. Deux questionnaires, correspondant chacun à l'un des niveaux, peuvent être téléchargés à partir du site internet du musée.

Pour les troisièmes, ces ateliers ont pour sujet les tickets de rationnement : pour mieux en comprendre le mécanisme, les élèves se trouvent placés, selon la nomenclature en vigueur sous l'Occupation, dans la situation d'un J3, catégorie qui correspondait à leur tranche d'âge, puisqu'elle concernait les jeunes de 12 à 17 ans. En permettant ainsi de s'identifier à un adolescent d'alors, la démonstration devient plus concrète.

Pour les terminales, il s'agit d'un travail de réflexion autour de la célèbre *Affiche rouge*, placardée en France par la propagande nazie, en février 1944, dans le cadre de la condamnation à mort des 23 membres du groupe Manouchian. Ce projet a d'autant plus de sens que le musée présente un exemplaire original de cette affiche emblématique, qui, on le sait, a par ailleurs été diffusée à Nantes à l'époque ; d'autre part, c'est aujourd'hui un sujet classique du programme scolaire.

Ainsi que le syndicat intercommunal en a acté le principe, ces ateliers pédagogiques font l'objet d'un tarif unique de 0,50 € par élève, pour une prestation dont la durée estimée est de trois quarts d'heure.

Dans le cadre de la configuration actuelle du musée, on regrettera l'absence d'espaces spécifiquement dédiés à l'accueil des scolaires : vestiaire, salle de travail, espace pour déjeuner ; aujourd'hui, les intéressés sont le plus souvent, sauf en cas d'intempéries, contraints de prendre leur repas en plein air, dans le parc.

7.4.2 Les actions mises en œuvre en direction d'autres publics

Bien que le musée soit en visite libre, ponctuellement certains groupes annoncés, correspondant à des publics spécifiques (militaires, associations d'anciens combattants…), peuvent recevoir des **accueils personnalisés**, analogues aux interventions organisées en direction des scolaires.

Faute de véritable espace adapté, aussi bien en termes de surfaces que d'aménagements, l'établissement n'organise que très exceptionnellement des expositions temporaires et encore celles-ci sont-elles de dimension extrêmement modeste, comme en 2008 celle sur la Première Guerre mondiale à travers les collections du musée. Le plus souvent, le premier espace de repos accueille une exposition sous forme de panneaux, prêtée par un organisme extérieur (comme par exemple l'Office national des anciens combattants) sur un sujet en relation avec la période historique concernée. Au cours des dernières années, le musée a d'ailleurs eu l'occasion de recevoir en don, de la part d'organismes publics ou privés, plusieurs expositions thématiques de ce type.

Le musée n'a pas non plus produit de publication depuis 1998, essentiellement en raison de l'absence au sein de son équipe, pendant de longues années, de véritable spécialiste de la période.

1.7.4.2.1 La documentation

Avec sa bibliothèque, ses archives et sa photothèque, le musée dispose d'un centre de documentation accessible au public sur demande. Dans la pratique, celui-ci accueille de temps à autre des chercheurs, venus souvent d'horizons divers, mais rarement plus d'une personne à la fois. **Il est vrai que cette documentation n'est pas véritablement mise en valeur**. Bien qu'elle s'enrichisse régulièrement de dons et constitue un fonds assez conséquent, elle présente des lacunes sérieuses, surtout s'agissant des publications récentes. En outre, les archives d'époque restent encore mal connues car elles ne sont ni indexées ni même entièrement inventoriées. De plus, les lieux qui accueillent cette documentation servaient, il y a peu, de bureaux, tandis qu'une partie des archives est rangée dans les réserves.

Une réorganisation s'impose donc, tandis qu'il convient sous peu d'instaurer un protocole de consultation, comportant notamment l'enregistrement systématique de l'identité du chercheur, de son sujet de recherche et de la liste des documents compulsés. Le déplacement récent des bureaux dans une autre aile du musée le justifie plus que jamais. Sous réserve d'une accessibilité sur rendez-vous, d'une possibilité de surveillance, d'un classement et d'une indexation de cette documentation, le musée pourra alors, dans une certaine mesure, communiquer sur l'existence de ce fonds pour mieux le faire connaître. Il ne s'agit évidemment pas de prétendre se placer en concurrence avec un centre d'archives, mais simplement d'éviter que des chercheurs qui pourraient y trouver intérêt continuent à ignorer l'existence de ce fonds.

Parallèlement à la consultation, le musée reçoit assez régulièrement des demandes d'envois de clichés, à partir de ses archives photo, notamment sur le sujet des SAS, l'album du lieutenant parachutiste de la France libre Henry Corta constituant en la matière, à lui seul, une source de tout premier plan. Sauf pour les chercheurs, pour lesquels la gratuité est d'usage[6] **(1)**, il est alors demandé un versement de dix euros par photo, moins à titre de droits de reproduction que de redevance d'utilisation, en juste compensation de la prestation fournie par le musée.

Cela étant, une distinction plus fine reste à établir au sein de la documentation photographique entre les clichés originaux qui sont réellement la propriété du musée et les tirages (parfois anciens) qui reproduisent des documents appartenant à d'autres institutions. Dans le second cas, le musée n'est évidemment pas fondé à en autoriser la reproduction.

1.7.4.2.2 L'organisations d'événements

Depuis 2009, l'établissement a su saisir l'opportunité offerte par le rendez-vous annuel de *La Nuit des musées*, au mois de mai, pour programmer à chaque fois deux conférences gratuites et de qualité, animées par des spécialistes, sur des sujets en relation avec la thématique générale du musée. Ces dernières ont toutes recueilli une fréquentation honorable et un intérêt particulier, malgré la situation géographique à l'écart des grandes agglomérations urbaines.

De la même façon, une manifestation comme l'opération organisée en partenariat avec le Mémorial de Caen, en novembre 2009 dans le cadre des *Rencontres de la Résistance*, a pu rencontrer un beau succès, malgré l'absence de public touristique à cette période de l'année. Cela montre qu'il y a place pour des manifestations de qualité à l'adresse d'un public local, à partir du moment où l'événement est organisé de façon méticuleuse.

A une plus vaste échelle, le musée a été amené à mettre sur pied, spécialement en 2009 et 2010, généralement le dimanche suivant le 18 juin, jour anniversaire de la bataille de Saint-Marcel, d'importantes manifestations, consistant le plus souvent en l'organisation d'une cérémonie de commémoration le matin et de multiples animations l'après-midi, en partenariat avec diverses associations, notamment des anciens combattants, des reconstituteurs en costumes d'époque, des

[6] La gratuité est également accordée dans le cas de publications touristiques susceptibles d'avoir des retombées sur la fréquentation du musée.

collectionneurs de véhicules, des auteurs d'ouvrages sur la Seconde Guerre mondiale et plus généralement de nombreux bénévoles. En 2004, avait même été organisé un son et lumière. La création d'un tel événement requiert une organisation lourde, plusieurs mois à l'avance, pour un résultat aléatoire, lié aux incertitudes de la météorologie et aussi à la difficulté de dégager un bénéfice, sachant que la gratuité est de mise et qu'inévitablement il convient d'engager des frais. Par contre, il faut y voir l'occasion de créer autour du musée une manifestation populaire et en général consensuelle, dont la presse locale ne manque pas de se faire l'écho. La fréquentation oscille alors entre 1 500 et 3 000 personnes.

Financièrement, la gestion de la manifestation est assurée par l'Association des amis du musée. Avec l'aide du personnel de l'établissement, cette dernière organise également, le premier dimanche de mai, **une bourse aux antiquités militaires** dans le bourg de Saint-Marcel, à l'intérieur de la salle polyvalente. La veille, se déroule **une marche sur les lieux historiques du maquis**, à l'initiative des reconstituteurs de l'association *Drop Zone Baleine*, « Baleine » étant pendant la guerre le nom de code du terrain de parachutage situé près de la ferme de La Nouette.

Bien qu'il participe désormais pleinement chaque année à *La Nuit des musées*, **le musée participe également aux *Journées du patrimoine* en accordant à tous publics le tarif réduit.** Malgré tout, cette mesure de faveur ne satisfait pas encore les visiteurs, plus nombreux qu'on ne le croit généralement, qui ne font pas la distinction entre monuments historiques et musées de France.

7.5 Le bilan

Malgré une équipe des plus réduites, compte tenu de son ouverture à l'année, le musée a donc mis en place à l'adresse des publics une série de rendez-vous périodiques, même si l'anniversaire des combats de Saint-Marcel ne donne pas lieu de façon systématique à l'organisation d'une grande manifestation festive. Dans le cadre de ces animations, l'Association des amis est souvent un partenaire précieux, par le bénévolat qu'elle apporte en complément et la souplesse de gestion qu'elle permet.

De la même façon, malgré l'absence d'un véritable service des publics à part entière, l'établissement s'efforce de fidéliser et développer le public scolaire, dont la venue se voit certes justifiée par les programmes d'histoire en classes de troisième et de terminale, mais sans la présence duquel l'ouverture à l'année ne serait pas possible, il faut bien le reconnaître. Depuis le renfort de l'équipe par un historien, spécialiste de la période, cette politique connaît même un essor nouveau.

Ces efforts en faveur des publics connaissent cependant leurs limites, pour des raisons bien sûr liées au faible effectif, mais aussi parce que le musée manque cruellement des locaux nécessaires. Certes le musée dispose d'une salle de projections, utilisée parfois en salle de réunions, bien qu'elle accueille en règle générale un audiovisuel d'introduction à la visite, mais la capacité de cette salle se limite en principe à 57 sièges, ce qui reste une contrainte à laquelle il est difficile de déroger. De même, **l'absence de salle d'animation et, plus encore, de salles d'exposition temporaire constitue un frein sérieux au développement d'actions durables et de qualité en direction des publics.**

8. L'ETABLISSEMENT : RAYONNEMENT, PARTENARIATS ET COMMUNICATION

8.1 Audience et rayonnement

L'audience du musée se mesure à plusieurs niveaux :

- **Pour les collectionneurs et les passionnés du domaine SAS,** à savoir le sujet des parachutistes de la France libre rattachés au *Special Air Service* britannique, l'établissement reste, malgré l'affaire des vols largement relayée par le bouche à oreille au sein de ce milieu, **une référence nationale unique.**

- **En Bretagne, pour les publics sensibilisés peu ou prou au sujet de la Seconde Guerre mondiale et pour les amateurs de musées, Saint-Marcel constitue la référence régionale incontestable sur la période 1939-1945.** Cela se vérifie en particulier à travers les demandes de prêts régulièrement adressées par des associations, des communes et divers organismes, aux fins d'organisation d'expositions temporaires dans l'un ou l'autre des cinq départements de la Bretagne historique. Plus étonnant, dans un registre différent, le musée de la Résistance bretonne a reçu en 2010 et 2011, même si le phénomène s'avère ponctuel, des groupes scolaires en provenance de Mayenne et du Maine-et-Loire, soit de départements extérieurs à la Bretagne, alors que le Mémorial de Caen, qui se trouve *grosso modo* à une distance comparable, propose une approche moins régionale et aussi plus moderne. Pour beaucoup de professeurs d'histoire, Saint-Marcel constitue ainsi, par rapport au programme scolaire, un complément et une illustration très utiles.
  La notoriété de l'établissement est ainsi bien établie au-delà des limites de la Bretagne, même si, parallèlement, cette bonne image se voit un peu ternie par le vieillissement et le non-renouvellement de sa muséographie depuis de nombreuses années.

- **Au plan local, celui de la communauté de communes du Val d'Oust et de Lanvaux, le musée est, par son importance, sa fréquentation et son rayonnement, reconnu comme le principal site culturel et touristique des 16 communes en question. En termes d'analyse, son image est même singulière au sein de la conscience collective, puisqu'il constitue, pour le territoire concerné et bien au-delà, un site à la fois à la fois culturel, touristique, éducatif et mémoriel, au sens civique du terme.**

- **Pour le public touristique britannique, le musée est même, ainsi que le montrent les chiffres de fréquentation, l'une des principales sources d'intérêt en Morbihan,** certes moins que Carnac, mais plus que bien d'autres sites de visite.

En matière scientifique (expositions, publications, colloques), la notoriété du musée, quasi nulle pendant des années, est aujourd'hui en bonne voie de reconnaissance, grâce à l'arrivée, au sein de l'équipe, d'un historien spécialiste de la période.

8.2 Les destinataires du musée et leurs attentes

Les destinataires du musée ne sont pas seulement ses visiteurs. Pour rendre compte, avec le plus d'exactitude possible, de la place qu'occupe le musée de la Résistance bretonne, il convient d'identifier les autres destinataires de l'établissement et de mesurer leurs attentes.

8.2.1 Que représente le musée pour les destinataires institutionnels ?

Pour le propriétaire, le Syndicat intercommunal à vocation unique Malestroit – Saint-Marcel, il s'agit d'une vitrine dont l'existence est liée à **une grande page de l'histoire locale**, encore très présente dans la conscience collective. Il s'agit également d'**un atout patrimonial et touristique** de tout premier plan, pour l'image et la fréquentation du pays. Il s'agit enfin d'**un équipement dont la gestion est coûteuse et de plus en plus difficile à équilibrer**, notamment en raison d'une baisse chronique de la fréquentation, due elle-même sans doute à la disparition progressive des générations qui ont connu la guerre, mais sûrement plus encore au vieillissement de la structure et au non-renouvellement de sa muséographie.

Cette analyse est, selon toute vraisemblance et à quelques nuances près, partagée par les élus de la **Communauté de communes du Val d'Oust et de Lanvaux et** par ceux du **Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne**. Elle l'est aussi, sans doute, par ceux du **Conseil général**, conscients comme les autres de **la dimension civique que représente l'établissement, notamment auprès des jeunes**. Dans l'esprit des conseillers généraux et des services départementaux, le musée de Saint-Marcel est également, en termes d'aménagement du territoire, **un des principaux établissements culturels et touristiques du Morbihan intérieur** et donc un facteur d'équilibre par rapport à la zone littorale.

Pour les services de l'Etat en région, qui eux raisonnent à l'échelle de la Bretagne tout entière, il s'agit également, au plan géographique, d'**un élément important du maillage culturel du territoire, à l'écart des grandes agglomérations**. Cette vision des choses est sans doute partagée par les services de la Région elle-même.

8.2.2 Et que représente-t-il pour les autres destinataires ?

Pour les anciens combattants, dont le nombre ne cesse de s'amenuiser, le nom même de Saint-Marcel évoque un haut lieu, presque sacré, doublé d'un musée qui se doit de remplir vis-à-vis des jeunes générations le rôle d'**un gardien de la mémoire**.

Pour le public dans son ensemble, l'établissement est perçu, ainsi qu'en fait foi le livre d'or, comme **un musée de qualité, présentant de manière vivante une période tragique de l'histoire**, connue par ailleurs trop superficiellement, mais aussi comme un musée vieillissant, qui ne cache plus son âge (un peu plus qu'un quart de siècle, ce qui en ces temps d'accélération de l'histoire représente beaucoup).

Pour les non-publics, qu'il s'agisse de la population environnante non-visiteuse ou de celle un peu plus éloignée qui n'effectue pas non plus le déplacement, le musée représente **un équipement** qui traite d'un sujet grave, voire rébarbatif pour certains, et **que bien souvent on estime avoir déjà vu une fois pour toutes.**

Pour l'équipe du musée, il s'agit d'une structure à laquelle on est naturellement attaché sentimentalement, mais dont, parallèlement, on mesure quotidiennement les contraintes en termes de fonctionnement, de manque de souplesse d'utilisation, de carences d'espaces et de fonctionnalités **et dont est bien conscient de l'état de vieillissement avancé.**

8.2.3 Les attentes des uns et des autres

Pour ces différents destinataires, il importe aujourd'hui que le musée puisse se renouveler, afin de retrouver une attractivité qui, au fil des ans, s'est largement émoussée, sauf peut-être aux yeux des primo-visiteurs et des personnes largement motivées par le sujet**.** Chacun en est donc conscient, **il faut donc que la structure puisse relever le défi qui lui est lancé ou sinon elle disparaîtra par désaffection progressive du public, en laissant derrière elle un grand vide et beaucoup d'amertume.**

Beaucoup souhaiteraient également qu'il devienne, plus qu'il ne l'est aujourd'hui, un élément de vie sur le territoire, en proposant des animations, des rencontres, des expositions qui fassent parler de lui et rehaussent son image.

8.3 Partenariats et réseaux

8.3.1 Les partenariats

Depuis sa création en 1984, le musée de la Résistance bretonne a eu l'occasion de développer différents types de partenariats, certains plus solides que d'autres, autour des actions qu'il a engagées.

Au premier rang des partenaires, il convient de citer l'Association des amis du musée. En raison du domaine de spécialité de l'établissement, celle-ci revêt un caractère un peu particulier par rapport à une association classique de ce type. Selon l'article 2 de ses statuts, celle-ci a pour but « de veiller à conserver la mémoire, d'entretenir l'esprit de la Résistance et l'esprit patriotique et d'apporter son soutien moral, matériel et financier au musée de la Résistance bretonne (en particulier par des dons divers) ». A ce titre, elle compte parmi ses membres fondateurs des représentants de toutes les associations d'anciens combattants et de déportés de Bretagne et de Loire-Atlantique, ces derniers comptant pour la quasi-totalité de la composition du conseil d'administration et du bureau. A l'occasion de son assemblée générale annuelle du 21 octobre 2010, il a été décidé d'ouvrir l'association aux personnes en faisant la demande, soit en pratique des passionnés de la Seconde Guerre mondiale ou de l'histoire locale

Pour le musée, l'Association est un partenaire de tout premier plan, qui gère la boutique et en reverse le bénéfice au syndicat intercommunal, organise des manifestations ponctuelles, comme par exemple la bourse annuelle aux antiquités militaires ou les journées de commémorations, mais aussi réalise des avances de fonds et prend directement en charge certaines dépenses spécifiques. **Pour le musée, elle représente également une caution morale :** c'est ainsi qu'en 2010, elle avait réagi publiquement au projet, d'origine privée, de création d'un musée de la Résistance et de la Déportation dans le département des Côtes-d'Armor.

En 1998, le musée de la Résistance bretonne s'est jumelé avec le musée national de l'Insurrection slovaque, implanté sur le site de Banska Bystrica qui fut, d'août à octobre 1944, le principal centre d'oppression de ce pays contre l'oppression nazie. **Ce partenariat**, qui trouvait sa justification dans la personne de Georges de Lannurien, un Breton qui commanda en Tchécoslovaquie, durant la guerre, un bataillon de volontaires français, **est depuis plusieurs années en sommeil**, n'ayant pas donné lieu à beaucoup d'actions concrètes.

Il en va différemment de rapprochements opérés avec des organismes géographiquement plus proches, dans le cadre d'objectifs plus précis.

C'est ainsi que le SIVU Malestroit – Saint-Marcel, gestionnaire du musée, a renouvelé pour une durée de trois ans, à compter du 2 janvier 2009, la convention de mise à disposition du sloop langoustier *Le Corbeau des mers* auprès de la société morbihannaise de navigation *La Compagnie des Iles*. L'objectif est évidemment de continuer à faire naviguer ce bateau classé monument historique qui, le 26 juin 1940, à l'appel du général de Gaulle, rallia l'Angleterre depuis l'île de Sein, avec à son bord une vingtaine d'hommes. Ne donnant lieu à aucun acte de commerce, ce partenariat permet d'assurer l'entretien courant du voilier, pris en charge financièrement par *La Compagnie des îles*, sachant en outre, selon l'adage, qu'un bateau qui ne navigue pas est un bateau qui meurt. Avec à son bord un équipage expérimenté, sous la houlette d'un skipper passionné , *Le Corbeau des mers* participe, à la belle saison, à des fêtes maritimes, comme par exemple celles de Douarnenez. En 2010, il a obtenu du ministère de la Culture et de la Communication, en tant que « trésor national », l'autorisation de sortie du territoire pour s'associer en Angleterre aux commémorations du 70ème anniversaire de la création des Forces Navales Françaises Libres (FNFL) et de l'Appel du 18 juin. Durant la morte saison, le bateau mouille ordinairement dans le port de Vannes où il contribue à la promotion du musée au moyen d'une signalétique appropriée.

Pour des raisons de voisinage géographique et thématique, le musée entretient les meilleures relations avec les Ecoles de Saint-Cyr Coëtquidan, aujourd'hui pôle unique de formation de tous les officiers de l'Armée de Terre. Le musée accueille fréquemment des groupes en visite et parfois même, spécialement hors saison, des militaires à l'exercice dans le parc. Plusieurs officiers sont, en outre, de véritables passionnés de la Seconde Guerre mondiale. Depuis 2008, le musée de Saint-Marcel a mis en dépôt au musée du Souvenir des Ecoles de Saint-Cyr Coëtquidan huit objets représentatifs de la Résistance. Ceux-ci sont exposés dans une vitrine destinée à faire la promotion du musée. Symétriquement, dans le hall du musée de la Résistance bretonne, une vitrine symbolique est consacrée aux Ecoles.

Le musée est également partenaire du comité départemental de liaison du concours de la Résistance et de la Déportation. A ce titre, le conservateur est membre du jury morbihannais et le président du SIVU se voit invité à la cérémonie de remise de prix. De plus, des ouvrages sont offerts par le musée à titre de prix aux lauréats, aussi bien dans le Morbihan que dans le Finistère, et une visite gratuite est accordée à tous les lauréats des départements bretons.

A ces divers partenariats, il faut ajouter ceux noués avec l'Etat et les collectivités territoriales. Sur le plan financier, l'Etat, la Région Bretagne et le Département du Morbihan apportent un accompagnement dont le musée ne saurait se passer. La Communauté de communes du Val d'Oust et de Lanvaux, de son côté, soutient le musée à travers l'Association des amis, en contrepartie d'une

mise à disposition de ses dépliants de communication auprès du public, dans la mesure où le musée est bien le principal équipement culturel et touristique, situé sur le territoire.

Ce tour d'horizon serait incomplet, si l'on omettait de mentionner le rôle de conseil joué par la direction régionale des affaires culturelles (le conseiller musées et son assistant) et aussi la mise à disposition, par le mibnistère de la défense, d'un conservateur sur la base d'un mi-temps.

8.3.2 Les réseaux

Le musée s'insère actuellement à l'intérieur de plusieurs réseaux opérant dans différents champs d'activité, au sein de territoires variés.

Il est ainsi membre du réseau des musées de Bretagne, dont le programme d'expositions temporaires et d'activités pour enfants et familles est publié chaque année dans *Itinéraires*, la brochure éditée par l'Association des conservateurs des musées de la région Bretagne. Faute dans ses murs des locaux nécessaires, l'établissement n'y annonce pas d'expositions temporaires, mais y présente son exposition permanente, textes et photos à l'appui.

Il fait partie également du réseau des musées et mémoriaux des conflits contemporains, créé sous l'égide de la direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (DMPA), au ministère de la Défense et des Anciens Combattants. A ce titre, il est référencé sur le site des *Chemins de mémoire*, qui offre lui-même un accès au site internet du musée.

Il est aussi l'un des 40 membres de l'Association morbihannaise des établissements de loisirs (AMEL), « réseau dynamique de professionnels engagés dans une démarche qualité, qui ont choisi d'agir pour un développement durable ». Cela lui vaut, en particulier, d'être l'un des trois musées de France à figurer sur le *Guide de vos loisirs en Morbihan*. Regroupant 120 sites, l'Association bretonne des établissements de loisirs (ABEL) fédère L'AMEL et ses homologues dans les trois autres départements concernés.

Le musée de Saint-Marcel est également l'un des sept sites adhérant au passeport culturel et touristique du Pays de Malestroit, initiative mise en place par la communauté de communes du Val d'Oust et de Lanvaux. Au sein de ce réseau, il apparaît comme la structure qui reçoit le plus grand nombre de visiteurs et aussi comme celle qui accorde la réduction la plus significative aux porteurs du document.

Le musée est également membre d'*Absolument Brocéliande*, groupement de professionnels sur les territoires des deux pays touristiques de Brocéliande et de l'Oust à Brocéliande qui, dans les départements de l'Ille-et-Vilaine et du Morbihan, ont signé une charte « basée sur trois valeurs : *qualité, authenticité, disponibilité ».*

La somme de ces partenariats et de ces adhésions à des réseaux différenciés contribue indéniablement à la reconnaissance du musée et à son ancrage au sein du territoire, spécialement à l'échelon local et à l'échelon régional.

8.4 Stratégie de communication

Le musée de la Résistance bretonne communique à la fois sur ses collections, ses activités et les opérations dont il est partenaire (par exemple, *La Nuit des musées*).

S'agissant des collections, les pièces retenues comme emblématiques sur les différents supports de communication sont les véhicules d'époque utilisés dans le cadre de la visite extérieure commentée, à savoir jusqu'en 2010 le camion semi-chenillé américain *Half-track* et actuellement le non moins spectaculaire camion amphibie *GMC DUKW 353*, dit «*Duck* » (canard). Il en découle, bien sûr, un effet attractif qui se mesure au nombre de questions adressées à l'accueil sur les conditions pratiques de ces formules de visite, au demeurant inédites en France, mais aussi, implicitement, une image de dynamisme que le challenge pour le musée est de pouvoir relever**. A côté de ces véhicules « roulants », le musée utilise comme visuels les plus fréquents ses reconstitutions les plus abouties**, **à savoir une rue sous l'Occupation**, idée qui depuis sa création en 1984 a souvent été reprise dans d'autres établissements muséographiques, **et une jeep des parachutistes SAS sur le théâtre d'opérations européen.**

Ces images sont certes très flatteuses, mais elles présentent l'inconvénient d'avoir été exploitées depuis de nombreuses années et peuvent, en conséquence, lasser une partie du public. Il est certain que l'absence d'organisation d'expositions temporaires ambitieuses, fautes d'espaces adaptés, ne facilite pas le renouvellement de la communication du musée.

Compte tenu de ses effectifs et de ses moyens limités, l'établissement utilise tous les canaux de communication qui sont à sa portée.

- Il n'édite pas d'affiches de promotion du musée, mais des **dépliants** trois volets tirés à 50 000 exemplaires et des *flyers*. La diffusion de ces documents est assurée pour partie en interne, pour partie par le biais d'une société privée desservant plus de 600 points de distribution à travers la Bretagne.

- Il participe chaque année à la journée de rencontre des professionnels et acteurs du tourisme morbihannais, organisée par la Chambre de commerce et d'industrie, ainsi que très régulièrement à la bourse touristique des Gîtes de France Haute-Bretagne – Ille-et-Vilaine et au *Workshop* régional ou salon professionnel *Bretagne Spécial Groupes*, **manifestations qui, chaque printemps, concourent au lancement de la saison touristique**.

- Le musée finance chaque année **une quarantaine d'annonces et insertions** dans diverses publications, principalement des guides touristiques touchant les cinq départements de la Bretagne historique et les suppléments estivaux des grands quotidiens régionaux. En 2010, le budget publicitaire correspondant s'élevait à plus de 33 000 €.

- Il communique régulièrement dans la **presse**, principalement régionale et locale et parfois aussi dans des magazines spécialisés touchant les domaines du militaria et de la mémoire historique.

- Il met également à profit son **fichier de mailings** pour toucher ses partenaires habituels, ainsi que de nombreuses personnes relais.

- Il dispose d'un **site internet,** conçu avec l'aide d'un prestataire extérieur et régulièrement mis à jour. Celui-ci présente les produits de la boutique (avec possibilité de réservation en ligne), les formules de visites scolaires et les ateliers pédagogiques nouvellement mis en place à la rentrée 2011-2012 (avec possibilité de télécharger les questionnaires correspondants). Le site ne propose pas de visite virtuelle du musée.

Au total, il apparaît qu'au regard de ses moyens actuels le musée, qui définit et élabore en interne les axes de cette communication, peut difficilement faire plus en la matière. Or, dans ce domaine, on sait qu'en-dessous de certains seuils il est difficile de faire bouger les choses et, surtout, on se doit alors d'avoir un message fort et au contenu régulièrement renouvelé à faire passer, pour attirer efficacement l'attention.

9 MOYENS ET FONCTIONNEMENT

9.1 Les moyens financiers

Depuis toujours le musée de la Résistance bretonne a connu une situation financière délicate en raison du décalage maintes fois souligné, y compris par les services de l'Etat, entre la dimension réelle de l'équipement et la faible surface financière représentée par un groupement de communes de 3000 habitants hier, 3 500 aujourd'hui environ.

Dès sa création en 1984, l'établissement a connu de sérieuses difficultés, dues d'une part à un dépassement du coût des travaux de l'ordre de 228 674 € (1, 5 MF) par rapport à l'estimatif, d'autre part à des prévisions trop optimistes en matière de fréquentation. Le SIVU ne parviendra à rembourser ses dettes que grâce à des aides exceptionnelles de la Région et du Département entre 1991 et 1994. Par la suite, l'organisme gestionnaire devra à nouveau faire face à des situations de trésorerie embarrassantes, dues à de nouvelles ouvertures de crédit, destinées à assurer le fonctionnement de la structure. Il ne s'en est sorti jusque-là qu'au prix d'une gestion rigoureuse, se traduisant par de nombreux sacrifices, dont le renoncement à une politique d'enrichissement des collections par voie d'achat et aussi l'entretien *a minima* des bâtiments, en fonction des strictes nécessités du moment.

En 2011, le budget de fonctionnement du musée avoisinait 300 000, contre 257 400 € en 2010 et 259 890 € en 2009. **En 2011 toujours, les charges de personnel et frais assimilés devraient représenter plus de 60 % des dépenses** (60,86 %), **ce qui est très proche de leur poids réel au sein des dépenses émises au cours de l'exercice 2010, à savoir pratiquement 59 %. Les charges financières (intérêts dus) sont aujourd'hui maintenues à un niveau raisonnable, soit 2,27 % en 2010.**

Au chapitre des recettes, les droits d'entrée et autres prestations de service comptaient en 2010 pour 58,62 %. Si l'on ajoute la participation de l'Association des amis du musée, gestionnaire de la boutique, mais financeur de diverses opérations, on obtient un ratio de 61,54 %. **Par rapport aux exercices précédents, on observe que le montant des droits d'entrée connaît une baisse régulière, parallèlement à la baisse de la fréquentation. Corrélativement, le montant de la participation de chacune des deux communes ne cesse de croître, pour s'élever aujourd'hui à près de 40 000 € (et même 43 000 € si l'on y ajoute l'investissement), en plus d'une aide de 22 500 € apportée par la communauté de communes.**

Au final, force est de constater la fragilité financière du musée. Celui-ci n'est bien sûr pas en mesure de dégager un autofinancement lui permettant d'alimenter le budget d'investissement, sans devoir systématiquement recourir à l'emprunt, malgré les aides de l'Etat, de la Région et du Département. En 2010, les dépenses d'investissement s'élevaient à 60 136 €, en 2009 à 31 370 € et en 2008 à 57 467 €.

9.2 Les moyens en personnel

Le musée emploie actuellement six personnes, soit trois agents titulaires et trois contractuels, et un conservateur détaché ce qui représente 7 ETP (équivalent temps plein).

9.2.1 Les agents titulaires

Les trois agents titulaires appartiennent à la catégorie C de la fonction publique territoriale et font preuve de la plus grande polyvalence dans l'exercice de leurs missions. L'un d'eux, adjoint administratif de 1re classe, assure même des responsabilités de gestion qui dépassent de loin les fonctions habituelles d'un agent du même grade. En raison de l'amplitude horaire des journées de travail continu, non seulement durant la saison touristique, mais également en période d'accueil du public scolaire, ces personnels titulaires ont les plus grandes difficultés à prendre leurs jours de congés et RTT et cumulent *a contrario* les heures supplémentaires non rémunérées, alors qu'ils sont classés dans les grilles indiciaires de base de la fonction publique territoriale. Cet état de fait ne pourrait exister sans le dévouement exemplaire des intéressés, animés d'une motivation et d'une passion sans faille et bien conscients des difficultés financières auxquelles doit faire face la structure.

9.2.2 Les agents contractuels

A côté de ces trois postes d'agents titulaires, l'EPCI de l'Oust à Brocéliande communauté emploi trois agents contractuel (catégorie B assistant de conservation). Ces trois personnels se consacrent à plein temps à l'inventaire des collections.

Enfin, entre 2008 et 2012, le Conseil général a accepté de mettre à disposition du groupement des deux communes son conservateur en chef des musées, initialement sur la base d'un trois-quarts temps et depuis le 1er janvier 2011 sur celle d'un mi-temps, le coût de la rémunération de l'agent étant pris en charge à parité, selon des modalités financières qui ont pu évoluer, d'une convention à l'autre. Il est à noter que les services de l'Etat ont, dès le départ, accompagné cette initiative en mettant en place, au bénéfice du SIVU, un mécanisme triennal et dégressif d'aide à l'emploi.

Depuis 2014, ces fonctions sont assurée par un conservateur militaire habilité pas la commission nationale d'évaluation des musées de France mis à disposition par le ministère de la défense.

On mentionnera par ailleurs que, par le passé, le musée a été amené à employer, en renfort à l'accueil, du **personnel saisonnier** en juillet et août, compte tenu de l'ouverture continue de 9h à 19h, alors pratiquée.

CONCLUSION

Le musée de la Résistance bretonne dispose d'une légitimité historique indéniable sur une thématique générale qui, malgré la disparition progressive des anciens combattants et des derniers témoins de la Seconde Guerre mondiale, continue à passionner nos contemporains comme l'attestent le nombre de publications qui paraissent très régulièrement, de films nouveaux qui sortent sur les écrans et d'émissions TV qui sont programmées chaque semaine. D'autres, mieux que nous, diront que le phénomène est à mettre en relation avec les archétypes moraux incarnés par la période : le mal absolu, la lutte du bien contre le mal …

Ainsi, à l'heure où l'intérêt pour le sujet paraît à l'évidence assuré, il est temps d'envisager de donner un nouveau souffle à l'actuel musée de la Résistance bretonne. La création de ce dernier, il y a un peu plus d'un quart de siècle, a été une initiative courageuse –certains même oseront peut-être dire téméraire, au regard des difficultés financières que l'équipement n'a cessé de connaître avec plus ou moins d'intensité depuis 1984.

Au regard du temps écoulé, du vieillissement maintes fois souligné de la structure et de la baisse continue et inéluctable de la fréquentation, il apparait urgent d'envisager très sérieusement une refonte complète avec la définition d'un nouveau projet, autour d'un programme s'appuyant sur les avancées les plus récentes de la science historique et les dernières conquêtes techniques de la muséographie.

Mais cette noble entreprise – que justifieraient à eux seuls le devoir de mémoire vis-à-vis des anciens combattants et l'impérieuse nécessité de transmettre, avec les clés de compréhension nécessaires, ces pages d'histoire aux jeunes générations - ne se fera pas en dehors du consensus le plus large, de l'assentiment de tous les partenaires et de toutes les personnes concernées. C'est, on ne le dira jamais assez, la condition indispensable au succès de l'opération.

TABLE DES MATIERES

1. CONTEXTE GENERAL ET LOCAL 1

1.1. L'environnement géographique 2

1.2. Territoires, population et économie locale 2

1.3 Le contexte touristique et culturel 3

2 DONNEES HISTORIQUES 4

2.1 Un maquis d'une importance exceptionnelle à l'échelle nationale 4

2.1.2 Bilan et prolongements 5

2.2 L'historique du musée 6

2.2.1 Vers la création d'un musée 6

2.2.2 Le musée de la Résistance bretonne 7

3. STATUT ET GESTION 8

3.1 Un musée de France initialement géré par un syndicat de deux communes 8

4. LES BÂTIMENTS 9

4.1 Site et bâtiments 9

4.2 Les surfaces 11

4.3 Le bilan de l'utilisation des lieux 13

4.3.1 Un bâtiment présentant des signes de vieillissement 13

4.3.2 Un bâtiment coûteux sur le plan énergétique 14

4.3.3 Des locaux annexes non chauffés 14

5. LES COLLECTIONS – UN ETAT DES LIEUX TRES PREOCCUPANT 15

5.1L'identification des collections 15

5.1.1 Rappels sur les conditions de constitution des collections 15

5.1.2 Quasi absence d''inventaire 16

5.1.3. Un vol donne l'occasion de mieux connaître les collections 17

5.1.4 Vers un inventaire réglementaire informatisé 18

5.1.5. Bilan chiffré : 18

5.2 Les dépôts 20
5.3 La documentation 21
5.5 La conservation et la gestion des collections 22
5.5.1 L'état sanitaire des collections 22
5.5.2 L'état des réserves 24
5.5.3 Sécurité et sûreté 25
5.6 Chantier et restauration des collections 28
5.7 Les prêts de collections 28
6. LA POLITIQUE DE RECHERCHES 29
7. PARCOURS ET MUSEOGRAPHIE 30
7.1 Des incohérences assez nombreuses dans le parcours 30
7.2 Une obsolescence scientifique manifeste 31
7.3 Le vieillissement des matériaux mis en oeuvre 31
7.4 Une muséographie contraire aux conditions de conservation communément admises 32
7. LES PUBLICS 35
7.1 Connaissance des publics 35
7.1.1 Les enquêtes de public 35
7.1.2 D'après les statistiques, une clientèle britannique importante 36
7.1.3 Ce que la tarification nous apprend sur la composition du public 37
7.2 Fréquentation du musée et politique des publics 38
7.2.1 Une inexorable érosion de la fréquentation 38
7.2.2 Une fréquentation marquée par une forte saisonnalité 38
7.2.3 Les objectifs de la politique des publics 38
7.2.4 Ces objectifs ont-ils été atteints ? 39
7.2.5 La politique tarifaire 40
7.2.6 Les conditions d'ouverture 40
7.3 Accueil des publics et parcours de visite 41
7.3.1 La signalétique extérieure et l'accueil des publics 41

7.3.2 Le parcours de visite 43

7.3.3 La boutique 44

7.4 Les actions mises en œuvre en direction des publics 45

7.4.1 Les actions de médiation à destination des publics scolaires 45

7.4.2 Les actions mises en œuvre en direction d'autres publics 47

7.5 Le bilan 49

8. L'ETABLISSEMENT : RAYONNEMENT, PARTENARIATS ET COMMUNICATION 50

8.1 Audience et rayonnement 50

8.2 Les destinataires du musée et leurs attentes 51

8.2.1 Que représente le musée pour les destinataires institutionnels ? 51

8.2.2 Et que représente-t-il pour les autres destinataires ? 51

8.2.3 Les attentes des uns et des autres 52

8.3 Partenariats et réseaux 52

8.3.1 Les partenariats 52

8.3.2 Les réseaux 54

8.4 Stratégie de communication 55

9 MOYENS ET FONCTIONNEMENT 57

9.1 Les moyens financiers 57

9.2 Les moyens en personnel 58

9.2.1 Les agents titulaires 58

9.2.2 Les agents contractuels 58

CONCLUSION 59